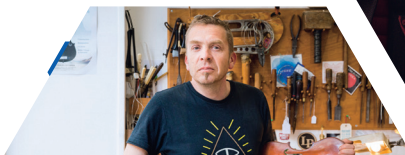


FONDATION DE LA
2^e chance

RAPPORT D'ACTIVITÉ ET BILAN 2022

FONDATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE



SOMMAIRE

SOMMAIRE

SOMMAIRE

03 / Le mot de la Présidente Marie Bolloré

04 / Le Conseil d'administration

06 / La 2^e Chance

08 / Rapport d'activité

- 12** Que sont devenus nos lauréats ?
- 14** **1.** Les partenaires de la Fondation
- 20** **2.** Les sites-relais de la Fondation
- 27** Les bénévoles de la Fondation
- 30** **3.** L'équipe du siège de la Fondation
- 32** Les bénévoles du siège de la Fondation
- 34** **4.** Les Comités d'agrément
- 36** **5.** Les lauréats de la Fondation

48 / Rapport financier

- 49** Rapport financier sur les comptes 2022
- 52** Bilan au 31 décembre 2022
- 54** Compte de résultat au 31 décembre 2022
- 55** Compte de résultat par origine et par destination au 31 décembre 2022
- 57** Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public 2022
- 59** Tableaux de variation des fonds propres et des fonds dédiés au 31/12/2022
- 61** Annexe aux comptes annuels
- 62** Notes sur le bilan
- 68** Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels
- 70** Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées



Marie Bolloré
Présidente de la Fondation
de la 2^e Chance

« Je suis très fière de présider la Fondation, et je tiens à remercier chaleureusement nos généreux donateurs comme nos bénévoles et permanents. »

Résumé

Chaque année, l'élaboration de notre rapport d'activité nous permet de faire le bilan et de mesurer le travail accompli. En 2022, 207 lauréats ont pu être accompagnés et soutenus. 156 d'entre eux ont suivi une formation, et 51 autres ont créé ou repris une entreprise.

Au-delà des chiffres, il est important de souligner l'implication sans faille de nos bénévoles, la pluralité des chemins empruntés par nos lauréats et l'extraordinaire solidarité qui unit toutes les personnes au sein de la Fondation de la 2^e Chance. J'en profite pour saluer nos partenaires qui, année après année, continuent de croire en nous. Leur soutien permet de poursuivre notre mission, que je pense indispensable et unique. Comme vous le savez, c'est la volonté de rebondir de nos lauréats qui suscite notre action, sans jugement, ni a priori.

Je suis très fière de présider la Fondation, et je tiens à remercier chaleureusement nos généreux donateurs comme nos bénévoles et permanents. Grâce à vous, les perspectives de vie de nos bénéficiaires peuvent s'ouvrir vers un avenir plus radieux. C'est avec enthousiasme que nous poursuivrons notre belle mission.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Bureau



René RICOL⁽¹⁾



Pacifique LE CLÈRE⁽²⁾



Marie BOLLORÉ



Vincent BOLLORÉ

Le Comité d'audit

Yves CANNAC
Dominique HÉRIARD DUBREUIL
Léon LEWKOWICZ
Bertrand de SENNEVILLE

Le Conseil d'administration

Présidente	Marie BOLLORÉ
Trésorier général	René RICOL⁽¹⁾
Délégué général	Pacifique LE CLÈRE⁽²⁾
Administrateurs	Jean-Paul BAILLY Vincent BOLLORÉ Yves CANNAC Steve GENTILI Simonne GIRAUD Gabriel GRIMAUD Dominique HÉRIARD DUBREUIL Ange MANCINI Martine NICOLAS Bertrand de SENNEVILLE
Commissaire du Gouvernement	Michel BART

LA 2^e CHANCE

60
entreprises
privées

56
sites-relais sur
l'ensemble du
territoire national

1 000
bénévoles engagés



C'est pour aider et accompagner des personnes en situation de détresse, qui ont la volonté de renaître au travers d'un projet personnel de rebond de vie, que la Fondation de la 2e Chance a été imaginée en 1998. Le but étant de démontrer que l'initiative privée est un partenaire fiable et pérenne d'une politique publique de lutte contre la précarité en associant les entreprises et leurs collaborateurs à une démarche commune d'humanisme et de solidarité.

Sa mission consiste à offrir un « coup de pouce » à des personnes âgées de 18 à 62 ans, confrontées à des épreuves d'origines diverses, souvent lourdes, presque toujours cumulatives et générant une vraie situation de précarité, qui entendent réaliser un rebond de vie soit en créant ou reprenant une petite entreprise, soit en suivant une formation de reconversion qualifiante permettant de se réinsérer dans la vie active.

Le « coup de pouce 2e Chance » se traduit par un appui financier et un parrainage. L'appui financier prend la forme d'une dotation ajustée en fonction des besoins de réalisation du projet. Le parrainage consiste en un accompagnement de grande proximité, jusqu'à la réalisation complète du projet.

La démarche de la Fondation présente trois caractéristiques essentielles.

Elle est partenariale. Un « Club des partenaires » rassemble aujourd'hui près de 60 entreprises privées qui lui assurent une représentation nationale et lui apportent ses moyens d'action.



Elle est décentralisée. L'impératif de proximité est assuré à travers un réseau de 56 sites-relais, répartis sur le territoire national. Chacun d'eux, adossé à une entreprise partenaire, est placé sous la responsabilité d'une personne, déléguée de site, qui anime et coordonne les équipes d'instruction et de parrainage.

Elle est professionnelle. De grands acteurs de l'action sociale, de l'emploi et de l'insertion, des associations de seniors reconnues participent, en partenariat avec la Fondation, à l'orientation et à l'accompagnement des porteurs de projet. Ces partenariats se déclinent dans le cadre de chaque site-relais, les équipes d'instruction et de parrainage réunissant des membres expérimentés de ces institutions, ainsi que des salariés et seniors bénévoles des groupes partenaires.

Environ 1 000 bénévoles, engagés dans les différents sites-relais, consacrent généreusement une part de leur temps à la vie de ceux-ci.



Labellisée en 2011, puis en 2015, la Fondation a obtenu le 20 novembre 2019 le renouvellement du label Ideas.

Ce label, vecteur de confiance pour les financeurs et les donateurs, atteste de la mise en œuvre, par les organismes à but non lucratif qui en sont dotés, de bonnes pratiques en matière de gouvernance, de finances et d'évaluation. En effet, sa démarche s'appuie sur des procédures particulièrement rigoureuses.

Entre la mise à l'instruction et la décision du Comité d'agrément ou du Conseil d'administration, le délai ne doit pas excéder trois à quatre mois.

Chaque projet, après vérification de sa conformité avec les critères statutaires – rupture dans la trajectoire de vie, précarité réelle, recherche de cofinancements et validité du projet –, est adressé au délégué de site le plus proche de son porteur. Le délégué de site mobilise aussitôt une équipe d'instruction, qui dispose de trois semaines pour établir un rapport, circonstancié, complété par tous les justificatifs nécessaires.

Le rapport d'instruction est alors transmis aux membres des Comités d'agrément régionaux, salariés volontaires de tous niveaux hiérarchiques, n'étant pas, par ailleurs, instructeurs afin de permettre un second regard indépendant. Le Comité d'agrément concerné dispose de deux semaines pour étudier les dossiers. Sous l'autorité de son Président ou de sa Présidente, il se réunit pour décider collégalement de l'agrément.

Le Conseil d'administration se tient trois ou quatre fois par an, en présence du Commissaire du Gouvernement, et statue sur les dossiers restés en suspens, avant d'examiner les questions inscrites à l'ordre du jour.

Dès le lendemain, les notifications des décisions sont communiquées aux délégués de site, qui mobilisent immédiatement les équipes de parrainage.

Chaque équipe de parrainage établit le contact avec son porteur de projet auquel le lie une charte de suivi cosignée. L'accompagnement est technique, professionnel, social, humain, et moral si nécessaire. Régulièrement, l'équipe transmet à la Direction de la Fondation une note d'information relative aux conditions d'évolution du projet.

Un état global et « glissant » des parrainages en cours est tenu à jour. Le bon calibrage des projets et la rigueur des parrainages permettent de limiter considérablement les risques d'échec. La « mémoire vivante » de la Fondation en témoigne.

NOS VALEURS

La Fondation garantit à tous ses intervenants un strict caractère de neutralité politique, sociale ou religieuse.

La Fondation maintient un comportement constant d'intégrité et de rigueur professionnelle dans le suivi des dossiers, tout en assurant un état d'esprit d'humanisme et de bienveillance à l'égard de tous.

La Fondation respecte les dispositions législatives et réglementaires relatives à son activité, en particulier concernant la protection des données personnelles et la production des informations financières.

Rapport D'ACTIVITÉ



Rapport D'ACTIVITÉ

En 2022, grâce à la mobilisation de nos délégués de site et de nos bénévoles, la Fondation de la 2e Chance, malgré les obstacles à surmonter en raison du Covid-19, a soutenu 207 nouveaux lauréats.

De grands acteurs de l'action sociale, de l'emploi et de l'insertion participent, en partenariat avec la Fondation, à l'orientation et à l'accompagnement des porteurs de projet.

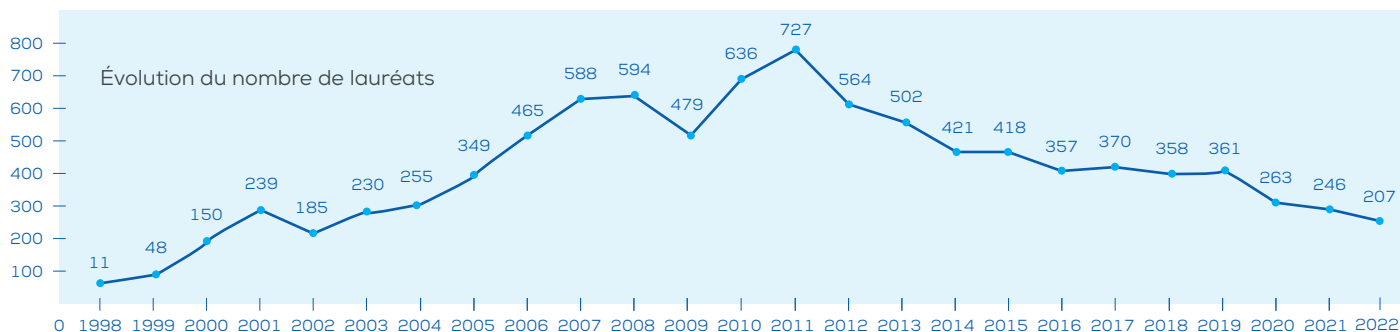
Ces associations et organismes qui les guident dans le montage de leur dossier, parce qu'ils connaissent et apprécient son action, n'hésitent pas à solliciter notre Fondation dès lors que nos critères d'éligibilité sont avérés.

C'est grâce à l'engagement d'un millier de bénévoles impliqués dans la sélection et l'instruction des dossiers et dans le parrainage des lauréats qu'un suivi de proximité peut être réalisé.

Ces bénévoles viennent de milieux divers : collaborateurs ou retraités d'entreprises partenaires, membres d'associations de seniors, indépendants...

Tous aussi animés par le désir d'aider à rebondir des personnes en difficulté qui veulent s'en sortir, en donnant de leur temps sans aucune contrepartie.

La Fondation de la 2^e Chance a accordé, en 2022, 207 coups de pouce



À l'issue de la première sélection au siège de la Fondation, 65% des dossiers reçus de porteurs de projet ont été mis à l'instruction, dont 82% ont reçu un accord favorable pour une aide de la Fondation.

La répartition de nos coups de pouce demeure à peu près identique d'une année à l'autre :

- 68% de nos lauréats sont des femmes, pourcentage en diminution par rapport à 2021 ;
- les lauréats entre 25 et 44 ans représentent 53% des projets soutenus, la moyenne d'âge étant de 36 ans ;
- la proportion de 75% de lauréats aidés en 2022 pour une formation et 25% pour une création d'entreprise est identique à celle de 2021.

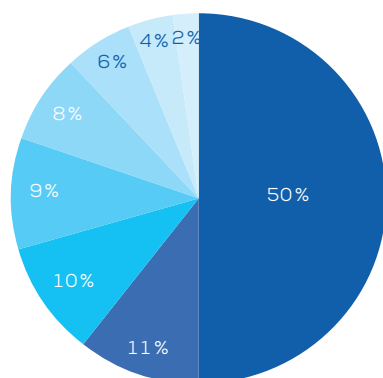
Répartition des coups de pouce en 2020, 2021 et 2022

	H	F	18-25 ans	26-40 ans	41-50 ans	51-62 ans	Formations	Créations ou reprises d'entreprise
Total lauréats 2020 / 263	87	176	59	131	55	18	197	66
Total lauréats 2021/ 246	76	170	40	134	53	19	185	61
Total lauréats 2022/ 207	67	140	48	83	48	28	156	51

Lauréats Formations 2022

Parmi les aides à la formation, ce sont toujours les apprentissages permettant l'accès à des métiers du secteur médico-social et des services personnels (personnels soignants, auxiliaires de vie, éducateurs sociaux, puériculture, relaxation, coiffure, esthétique...) qui sont largement majoritaires (50%). Suivent les métiers du bâtiment du génie civil, de la décoration, de l'entretien et des aménagements

paysagers (11%), les fonctions administratives et support des entreprises (10%) ainsi que l'artisanat, la culture, les loisirs, la communication (9%). Les activités de transport et de logistique représentent 8%, l'enseignement et formation professionnelle 4%, le commerce, l'hébergement et la restauration 2% des projets de formation financés en 2022.



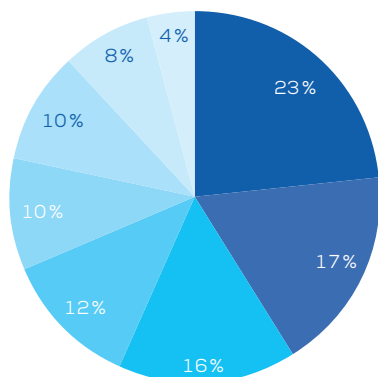
- Services personnels, action sociale et paramédicale
- Bâtiment, génie civil, décoration, entretien et aménagements paysagers
- Fonctions administratives et support des entreprises
- Artisanat, culture, loisirs et communication
- Transport, logistique
- Enseignement, formation
- Commerce, hébergement, restauration
- Autres

Lauréats Créations ou reprises d'entreprise 2022

C'est le secteur des services personnels, de l'action sociale et paramédicale (salons de coiffure, massages bien-être, entreprises de services à la personne, cabinets de soins paramédicaux...) qui représente en 2022 la plus importante part des aides à la création ou à la reprise d'entreprise (23%). Suivent les secteurs du commerce (17%), des industries manufacturières (16%) et de l'artisanat, de la culture et des loisirs avec 12%.

Le secteur du bâtiment, de la décoration, de l'entretien et des aménagements paysagers représente 10% des projets de création aidés en 2022.

Enfin, le secteur de la culture et de la production animale représente 8% des projets aidés, tandis que celui de la restauration, en baisse par rapport à 2021, seulement 4%.



- Services personnels, action sociale et paramédicale
- Commerce
- Industries manufacturières
- Artisanat, culture et loisirs
- Bâtiment, décoration, entretien et aménagements paysagers
- Culture et production animale
- Restauration
- Autres

Rapport D'ACTIVITÉ

Un bilan positif

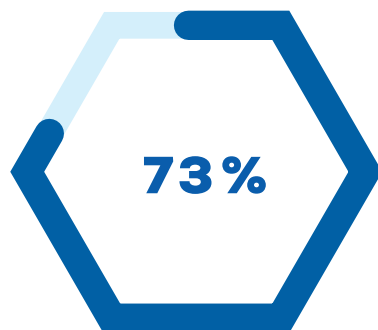
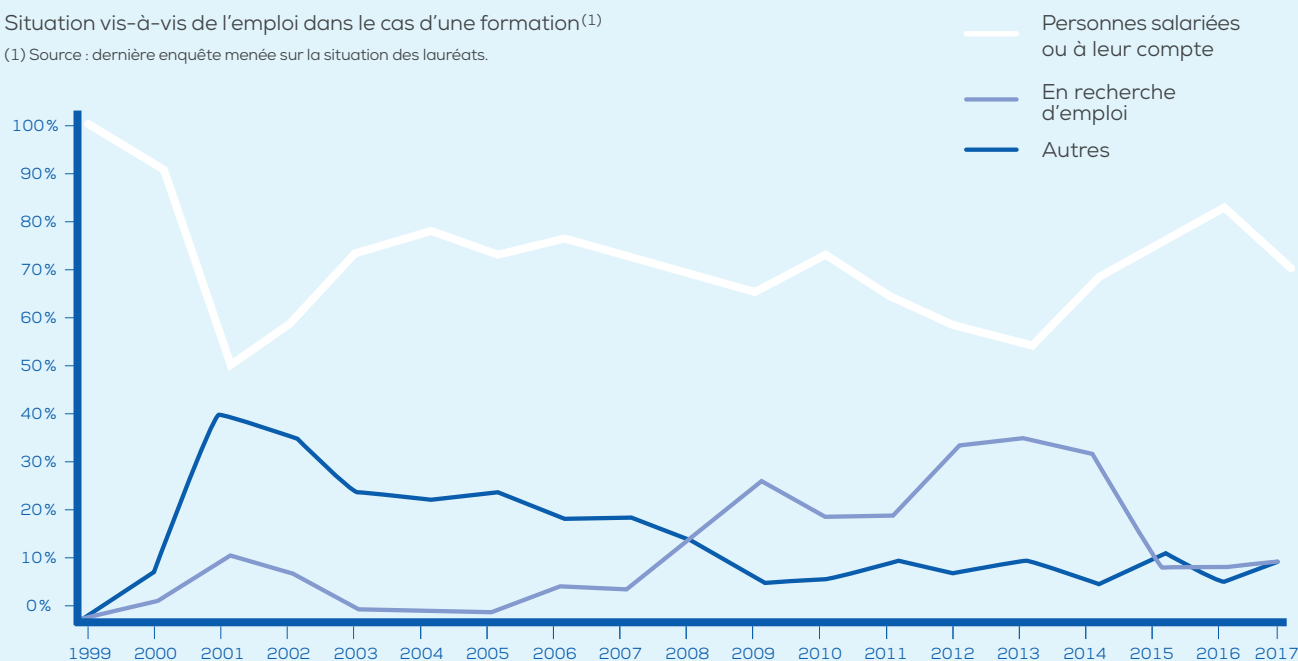
La Fondation engage chaque année un vaste exercice de reprise de contact avec ses lauréats pour savoir ce qu'ils deviennent.

Le taux de retour à l'emploi, sur 19 années, est de 73% à l'issue d'une formation et de 81% dans le cas d'une création d'activité.

Projet de formation

Situation vis-à-vis de l'emploi dans le cas d'une formation⁽¹⁾

(1) Source : dernière enquête menée sur la situation des lauréats.



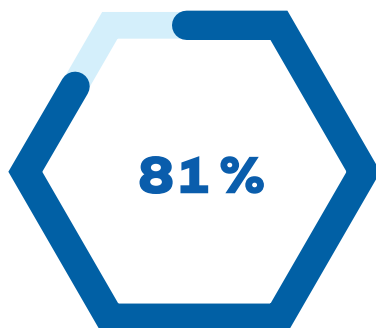
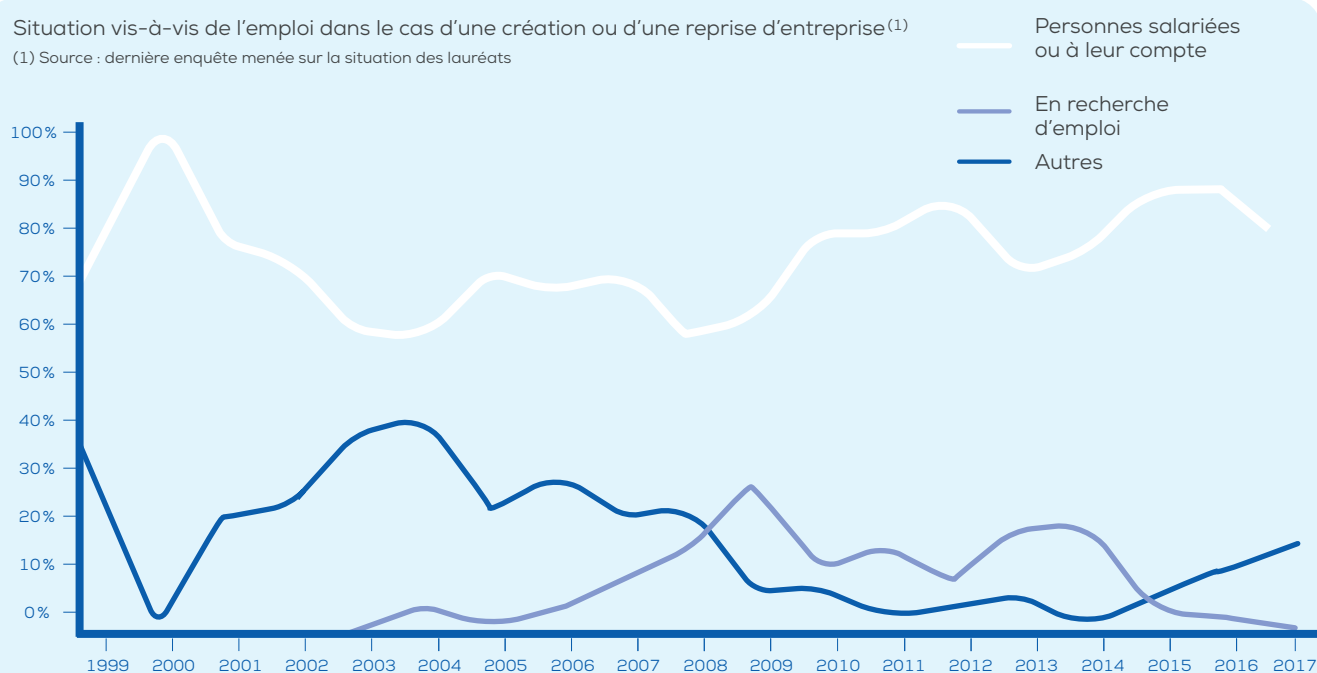
Taux moyen de retour
à l'emploi des lauréats
de la Fondation sur les
19 années

Que sont devenus nos lauréats ?

Projet de création ou de reprise d'entreprise

Situation vis-à-vis de l'emploi dans le cas d'une création ou d'une reprise d'entreprise⁽¹⁾

(1) Source : dernière enquête menée sur la situation des lauréats



Taux moyen de retour
à l'emploi des lauréats
de la Fondation sur les
19 années

Rapport D'ACTIVITÉ

1. Les partenaires

LES MÉCÈNES

Depuis son origine, la démarche de la Fondation de la 2^e Chance est appuyée sur un « Club des partenaires » qui garantit sa pérennité et son action quotidienne.

Près de 60 partenaires privés ont soutenu la Fondation de la 2^e Chance en 2022, soit en direct, soit par une structure propre, fondation ou autre.

Outre une participation financière, beaucoup de partenaires ont accueilli des sites-relais et participé, à travers leurs collaborateurs bénévoles, à l'instruction des projets, au parrainage des lauréats ou à la sélection des dossiers au sein d'un Comité d'agrément, voire au Conseil d'administration.

Cette démarche partenariale originale est source de garanties, notamment :

- de pérennité pour la Fondation de la 2^e Chance ;
- de professionnalisme pour l'accompagnement des lauréats dans leur rebond de vie ;
- de sérieux et de continuité pour les collaborateurs des entreprises partenaires qui souhaitent s'investir auprès de nos lauréats.

Dans le chapitre « Action quotidienne » de la Fondation de la 2^e Chance, on pense financement, parrainage..., mais il ne faut pas oublier que les partenaires sont aussi, souvent, des relais pour l'emploi ou le développement des activités de nos lauréats.

LES DONATEURS

La Fondation de la 2^e Chance est une fondation reconnue d'utilité publique. À ce titre, la loi permet aux donateurs, chaque année, de bénéficier d'une réduction de l'impôt sur le revenu (IR) et/ou de l'impôt sur la fortune immobilière (IFI).

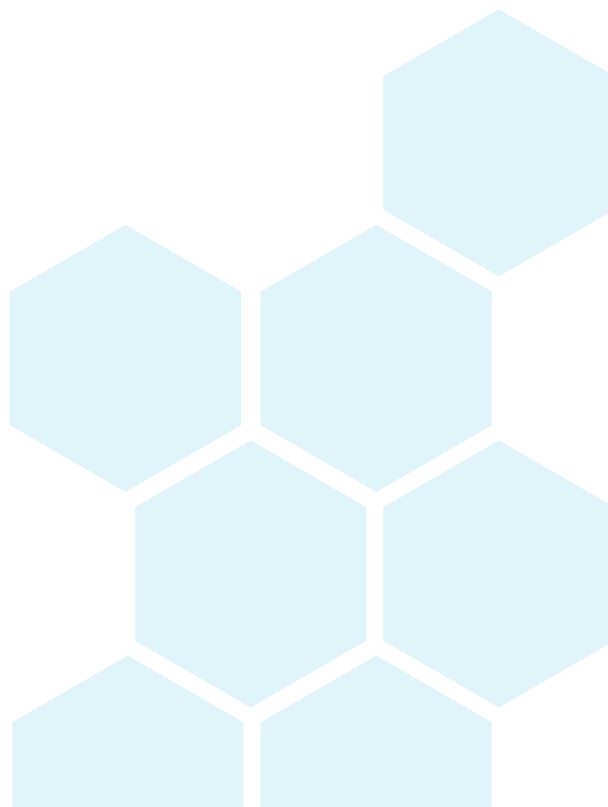
Elle a obtenu en 2019 le renouvellement du label Ideas, vecteur de confiance pour les financeurs et les donateurs, qui atteste de la mise en œuvre, par les organismes à but non lucratif qui en sont dotés, de bonnes pratiques en matière de gouvernance, de finances et d'évaluation.

La Fondation a ouvert la possibilité d'effectuer des dons en ligne depuis son site internet

www.deuxiemechance.org.

Cette possibilité existe également depuis le site

www.helloasso.com.



Les partenaires de la Fondation

Les partenaires

au 31 décembre 2022

ACTEMIUM

ADIE

AIR FRANCE-KLM

AM PRODUCTIONS

BIOMÉRIEUX

BOLLORÉ (Groupe)

BOLLORÉ Transport & Logistics

BPE

BRED BANQUE POPULAIRE

CAISSE D'ÉPARGNE Île-de-France

CANAL+

CARREFOUR (Fondation)

CCI Paris Île-de-France
(chambre de commerce et d'industrie)

CGG

CLEARWATER

CONSTANTIN ASSOCIÉS

CRÉDIT MUTUEL ARKÉA

EXAF

FONDS DE DOTATION
TRANSATLANTIQUE

GALERIES LAFAYETTE (Groupe)

GÉNÉRALI FRANCE

GRANT THORNTON

GS1 FRANCE

HAVAS

HERMÈS INTERNATIONAL

HOTTINGUER (Banque)

IER

INITIATIVE INDRE

INITIATIVE NORD HAUTES-ALPES

LA BANQUE POSTALE

LA POSTE (groupe)

L'ORÉAL

LORMOUËT (Fondation)

LVMH

MATMUT

ORANGE

ORANGE (Fondation)

PIPER HEIDSIECK

POLYCONSEIL

RÉMY COINTREAU

REPUBLIC TECHNOLOGIES

RICOL LASTEYRIE

SCHLUMBERGER

SERVIER (Mécénat)

SNCF (Fondation)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

STMICROELECTRONICS

VINCI

SFDM

VIVENDI

WALTER FRANCE

Rapport D'ACTIVITÉ



Les partenaires de la Fondation



L'ORÉAL



LVMH



Schlumberger



Rapport D'ACTIVITÉ



Benoît LECINQ
Directeur général
de VINCI



Paul DUTILLEUL
Président d'EGEE

Vinci Energies France IOAP est un pôle de Vinci Energies France, localisé sur l'ouest et le sud-ouest de la France (siège à Mérignac, vers Bordeaux). Fort de 2 500 collaborateurs répartis dans une cinquantaine d'entreprises à taille humaine (50 personnes, 5 à 10 millions d'euros de chiffre d'affaires), IOAP sert ses clients industriels pour leurs besoins en travaux électriques, automatismes, machines spéciales et robotique, ainsi qu'en prestations de maintenance.

Depuis combien de temps et pour quelles raisons votre entreprise est-elle devenue partenaire de la Fondation de la 2^e Chance ?

Vinci était historiquement partenaire de la Fondation de la 2^e Chance et nous avons pris le relais en 2022.

Nous souscrivons aux valeurs de la Fondation : le retour à l'emploi de personnes éloignées du monde du travail est un facteur clé d'intégration sociale et de dignité, et également une façon de répondre à la tension actuelle sur le marché de l'emploi.

Comment se traduit votre engagement ?

VEF IOAP soutient financièrement la Fondation de la 2^e Chance, et propose des parrains de proximité pour répondre aux demandes. Au niveau du groupe, nous sommes fiers de contribuer aux réalisations de la Fondation, qui a atteint un nombre de succès tout à fait considérable. Les parrains tirent souvent de leur engagement personnel un réel enrichissement, donc les apports fonctionnent dans les deux sens.

La mission de l'Entente des générations pour l'emploi et l'entreprise (EGEE) est d'accompagner les jeunes générations, les entrepreneurs, les personnes en reconversion ou en transition professionnelle. Nos bénévoles les informent, les écoutent, les conseillent pour leur ouvrir la voie de choix éclairés, pour maîtriser leurs démarches et leur parcours professionnel, rebondir ou se repositionner. Notre réseau est composé de 1 800 hommes et femmes, tous anciens entrepreneurs, dirigeants, cadres, professions libérales ou encore enseignants, qui partagent, transmettent et témoignent de ce qu'ils ont appris de la vie professionnelle, avec ses réussites et ses échecs.

Qu'apporte ce partenariat à votre entreprise ?

Il nous est apparu comme une évidence de devenir partenaires de la Fondation de la 2^e Chance de par son activité et cela fait maintenant plus de vingt ans que nous sommes partenaires.

Forts de leurs compétences en matière de création d'entreprise, nos conseillers EGEE apportent soutien et conseils aux créateurs d'entreprise en situation de précarité, manifestant une réelle volonté de rebondir.

Comment se traduit votre engagement ?

Il se traduit dans le prolongement des actions que nous conduisons au bénéfice des personnes en reconversion, en recherche d'emploi ou qui créent leur emploi.

Notre connaissance du tissu économique local et des écosystèmes de l'accompagnement peut permettre de favoriser une optimisation des interventions de la Fondation.



Les partenaires de la Fondation

Didier VELOSO

Président exécutif
de GS1 France



Camille DREYFUSS

Déléguée de site
chez GS1 France



GS1 France est une entreprise internationale qui a été créée par des entreprises pour faciliter et automatiser les échanges entre elles en utilisant un langage et des règles communes.

Ce langage commun, le « langage du business », c'est une façon unique, standardisée, d'identifier les produits et de capturer ces informations produites pour les échanger. C'est un langage interopérable et ouvert à tous.

GS1 France, c'est par exemple le code-barres, qui permet à un produit d'être identifié en caisse et de voir son prix s'afficher. Ce bip, nous l'entendons 10 milliards de fois par jour dans le monde.

GS1 France, ce sont 110 collaborateurs engagés et 57 000 entreprises adhérentes de toutes tailles et tous secteurs qui collaborent au quotidien pour continuer d'écrire ce langage commun et se préparer aux défis de demain, notamment aux défis de l'économie circulaire.

Pour M. Veloso (Président exécutif de GS1), il est important d'inscrire son entreprise dans une démarche solidaire et d'avoir le moyen de développer les valeurs de l'entreprise par l'investissement de son équipe auprès des porteurs de projet.

Les collaborateurs de l'entreprise se sentent vraiment impliqués dans ces moments de partage. Le retour d'expérience donne beaucoup de joie et de sens pour les autres collaborateurs qui souhaiteraient s'investir aussi.

C'est une très grande satisfaction de pouvoir rappeler le porteur de projet pour lui annoncer la bonne nouvelle sur l'accord de son dossier!

Pour les collaborateurs, le parrainage est un moyen très satisfaisant de suivre l'évolution du projet et d'avoir une action qui s'inscrit dans le temps.

Mme Camille Dreyfuss (déléguée de site chez GS1) accompagne l'action de la Fondation chez GS1 France depuis déjà treize ans! Les dossiers traités sont essentiellement ceux issus de la formation. Dans les instructions, le plus difficile est d'avoir un échange avec le porteur de projet sur l'accident de vie et la précarité. Le contexte de l'entreprise permet au candidat de donner un cadre favorisant cet échange.

Des réunions sont prévues au sein de l'entreprise GS1 France pour sensibiliser les collaborateurs à cette action de bienfaisance.

Rapport D'ACTIVITÉ

2. Les sites-relais

La Fondation vit notamment grâce aux contributions d'environ 60 entreprises qui constituent le réseau national de ses partenaires. Parmi eux, un grand nombre ont décidé d'aller plus loin et de s'engager plus concrètement dans leur démarche vis-à-vis de la Fondation, en hébergeant un site-relais.

Le responsable de ce site-relais, le « délégué de site », est nommé parmi les salariés du partenaire. Il bénéficiera de l'aide d'un adjoint, salarié ou retraité du partenaire, et ensemble ils constitueront une équipe de bénévoles.

Des locaux sont mis à disposition pour organiser des réunions et recevoir les lauréats afin de réaliser les instructions et parrainages.

Le délégué de site assure par ailleurs la représentation de la Fondation auprès de l'ensemble des structures sociales locales.

Les sites-relais permettent à la Fondation d'aider des lauréats partout en France.



Jean-Paul Normand

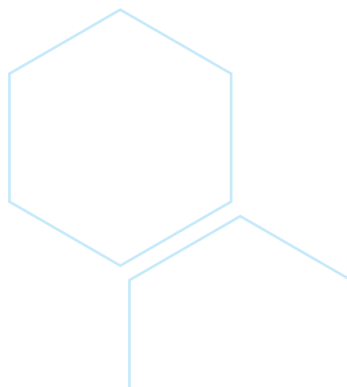
Délégué du site
de Clermont-Ferrand



Depuis 2019, grâce au travail de mon prédécesseur et aux bénévoles détachés sur la Fondation, nous avons pu apporter, entre autres, une aide financière à un grand nombre de candidats cabossés et malmenés par la vie. Ces derniers doivent impérativement être acteurs de leur destin. Dans ce cas, la Fondation leur permet de concrétiser leur projet à travers une formation ou une création d'entreprise. Notre investissement est avant tout humain. En effet, tous les lauréats s'engagent à signer une charte de parrainage. Celle-ci établit les bases d'une coopération indéfectible entre les

deux parties. Le but étant de leur permettre de retrouver, sur des bases saines, le chemin de l'emploi et donc un avenir plus radieux. Nous (mon équipe et moi-même) travaillons étroitement avec les acteurs sociaux et associatifs de notre région pour promouvoir l'action de la Fondation. Redonner goût à la vie à ceux qui ne l'ont plus, nous procure une grande satisfaction.

J'en profite pour remercier le dévouement de mon équipe qui rend l'aide aux lauréats possible.



Les sites-relais de la Fondation

La carte de nos sites-relais

au 31 décembre 2022



Rapport D'ACTIVITÉ

SITES	PARTENAIRES	DÉLÉGUÉS DE SITE
AIX-EN-PROVENCE	STMICROELECTRONICS	Gérard Silvestre de Ferron
AJACCIO Fiduciaire Corse Audit	WALTER FRANCE	Jacques-Pierre Mereu
AMIENS Actis	WALTER FRANCE	Christophe Ruin
AULNAY-SOUS-BOIS	L'ORÉAL	Dominique Evrard
AVIGNON Bolloré Energy	BOLLORÉ	Michel Molera Délégué de site adjoint
BESANÇON	CAISSE D'ÉPARGNE	Nadine Marchand
BIARRITZ	ADIE	Gilles Bernardin
BOBIGNY CCI 93	CCI	Rémi Paul
BORDEAUX Bolloré Logistics	BOLLORÉ	Serge Garcia
BRIANÇON-EMBRUN	INITIATIVE NORD HAUTES-ALPES	Léo Lambiel
CAEN	CARREFOUR	Jean-Marie Henry

Les sites-relais de la Fondation

SITES	PARTENAIRES	DÉLÉGUÉS DE SITE
CHÂTEAURoux	INITIATIVE INDRE	Éric Massé
CLERMONT-FERRAND Relais amical Malakoff Médéric	MALAKOFF HUMANIS	Jean-Paul Normand
COGNAC Rémy Martin	RÉMY COINTREAU	Richard Menier
COMPIÈGNE	ECTI	Claude Fauchart
DIJON	CAISSE D'ÉPARGNE	Laurence Drevon
DUNKERQUE Relais Amical Malakoff Médéric	MALAKOFF HUMANIS	Arnaud Declunder
GRENOBLE	ACTEMIUM	Philippe Baussand
LA ROCHELLE	AML P	Sophie Beauchamps
LE HAVRE	BOLLORÉ	Coordination siège
LE MANS	INDÉPENDANT	Alain Mouy
LE PUY-EN-VELAY Délégation Auvergne Rhône-Alpes	LA POSTE	Alain Gibert

Rapport D'ACTIVITÉ

SITES	PARTENAIRES	DÉLÉGUÉS DE SITE
LILLE Relais amical Malakoff Médéric	MALAKOFF HUMANIS	Jean-Marc Laouchez
LIMOGES Bolloré Logistics	BOLLORÉ	Serge Garcia
LYON	BOLLORÉ	Géraldine Staron
MARSEILLE Bolloré Logistics	BOLLORÉ	Corinne Frontini
MASSY	CGG	Matthieu Delarue
MELUN Bred Initiatives	BRED BP	Michel de Oliveira
METZ SFDM	BOLLORÉ	Emmanuel Maurice
MONTPELLIER	BOLLORÉ	Coordination siège
NANCY	VINCI ENERGIES	Philippe Leroudier
NANTES Bolloré Logistics/ Ports	BOLLORÉ	Caroline Le Saout
NEVERS	ADIE	Manon Brochec

Les sites-relais de la Fondation

SITES	PARTENAIRES	DÉLÉGUÉS DE SITE
NICE	BOLLORÉ	Coordination siège
ORLÉANS Gemey-Maybelline	L'ORÉAL	Anna Lapotre
PARIS	GS1 FRANCE	Camille Dreyfuss
PARIS	WALTER FRANCE	Pascal Ferron (création d'entreprises)
PARIS	CLEARWATER INTERNATIONAL	Sophie Lerond Marie Cassola
PARIS	CAISSE D'ÉPARGNE ÎLE-DE-FRANCE	Catherine Manon-Millet (formation)
PÉRIGUEUX	ECTI	Michel Roy
PERPIGNAN	REPUBLIC TECHNOLOGIES	Philippe Parcevaux
POITIERS	LA POSTE	Jérôme Moreau
PONTIVY	AMISEP	Coordination siège
QUIMPER	BOLLORÉ	Stéphanie Le Rest
REIMS	CHAMPAGNE PIPER HEIDSIECK	Coordination siège

Rapport D'ACTIVITÉ

SITES	PARTENAIRES	DÉLÉGUÉS DE SITE
RENNES Bolloré Logistics	BOLLORÉ	Coordination siège
ROISSY Sodesi	AIR FRANCE	Manogarane Madi
ROUEN	BRED	Coordination siège
SAINT-GERMAIN EN-LAYE	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	Patrice Boszormenyi
SAINT-QUENTIN Soprocos	L'ORÉAL	Sylvie Stanek
STRASBOURG	INDÉPENDANTE	Hélia Fleury
SURESNES IER	BOLLORÉ	Marie-Thérèse Mlala
TOULOUSE	ORANGE	Daniëlle Sourbès
TOULON	NAVAL GROUP	Coordination siège
VICHY	L'ORÉAL	Jean Emmanuel Martins
VINCENNES	BRED BP	Guy de Prati

Les bénévoles de la Fondation



Les Délégués de site de la Fondation de la 2ème Chance lors de la réunion annuelle 2022

Au total, environ 1000 bénévoles, salariés ou retraités des entreprises partenaires, indépendants ou membres d'associations de seniors, participent à la vie des sites-relais qui constituent le réseau de la Fondation.

À l'intention de ces volontaires, qui acceptent avec générosité et enthousiasme de consacrer une partie, souvent importante, de leur temps à instruire des dossiers ou à parrainer des lauréats, la Fondation a créé, et met à leur disposition, trois modules de formation, d'une durée d'une journée chacun, afin de leur apporter les éléments de base de leur action :

- « Écoute relationnelle au service de l'instruction et du parrainage », qui existe depuis plusieurs années, avec l'Institut Astrée ;
- « Diagnostiquer et émettre un avis sur un projet entrepreneurial », créé avec l'APCE (Agence pour la création d'Entreprise) ;
- « Comprendre le paysage institutionnel et social de l'accompagnement à l'insertion professionnelle », créé grâce au partenariat avec l'Unccas (Union nationale des Centres communaux d'action sociale).



Rapport D'ACTIVITÉ



Jean-Pierre BREYTON

Bénévole du site-relais
de Paris

Ancien directeur d'une multinationale américaine, j'ai intégré la Fondation de la 2^e Chance en 2016. Avec le temps dont je disposais, je souhaitais pouvoir venir en aide et permettre à ces personnes d'avoir une seconde chance dans leur réinsertion professionnelle.

Pouvoir faire partie de la Fondation, c'est venir en aide à des personnes qui, dans leur vie, ont vécu des situations très difficiles et qui, aujourd'hui, souhaitent rebondir. Nous leur proposons donc des formations en corrélation avec leur projet après la réalisation de leur dossier.

Ces dossiers sont donc envoyés par le siège, puis, nous recevons ces dossiers de motivation et nous nous occupons en binôme de rencontrer ces personnes qui souhaitent recevoir une aide financière pour se relancer sur le terrain professionnel. Avec beaucoup de bienveillance, à la suite de cet

entretien, nous rédigeons un compte-rendu pour comprendre au mieux les motivations et mener à bien ce tout nouveau projet pour eux.

Ce qui me plaît en tant que bénévole au sein de la Fondation, c'est d'avoir la satisfaction de travailler pour le bien public. Nous permettons à ces personnes de se réinsérer professionnellement et pouvons les faire progresser grâce à cette aide, ce qui permet un certain épanouissement après des épreuves de la vie.

Nous avons la chance de pouvoir venir en aide à ceux qui en ont le plus besoin et de les aider à accomplir un rêve. Pour la petite anecdote, nous avons un lauréat qui avait pour ambition de devenir gardien d'immeuble. Nous avons donc fait le nécessaire pour réaliser son souhait, c'est aussi à ça que sert la Fondation de la 2^e chance.



Les bénévoles de la Fondation



Marie-Thérèse MLALA

Bénévole et déléguée de site,
site-relais de Suresnes

Accompagner les lauréats dans leur projet après qu'ils aient connu des difficultés représentant un frein dans leur parcours professionnel leur permet de se sentir soutenus et d'avancer plus sereinement. Dans la grande majorité des cas, les lauréats retrouvent une activité. Parfois, la réinsertion prend plus de temps mais nous gardons le contact car c'est important pour moi de continuer de les soutenir dans leurs difficultés.

Je suis bénévole au sein de la Fondation depuis 2006 ; en 2010 j'ai accepté de prendre le rôle de délégué de site et d'ouvrir le site de Suresnes chez IER, avec l'aide de Richard GIROMELLA.

J'ai toujours été active pour instruire et parrainer les lauréats, car c'est pour moi le plus important dans ce rôle de bénévole et c'est ce qui me fait vibrer.

Le bénévolat est la fibre du lien social, je l'ai toujours pratiqué, soit en tant que parent d'élève, soit dans des associations humanitaires. Je peux dire qu'il fait partie de mon ADN. J'estime avoir eu de la chance dans ma vie, j'ai une famille soudée, alors pouvoir donner de mon temps à l'écoute, apporter de l'aide à la concrétisation d'un projet et voir pleinement rebondir une personne dans la précarité sont des actions enrichissantes et valorisantes pour ma satisfaction personnelle.

C'est très important d'effectuer les instructions en binôme, cela apporte de la richesse aux entretiens, et permet un échange pour avoir deux visions. Nous avons ainsi une meilleure compréhension à la lecture préliminaire

des informations concernant le porteur de projet et son accident de vie avant la prise en charge. De plus, l'expérience et les connaissances des bénévoles vont contribuer doublement à la richesse de l'instruction.

Je garde le contact très longtemps avec certains lauréats, c'est leur choix de continuer à m'écrire ou à me parler. C'est une forme de reconnaissance vis-à-vis de la Fondation pour certains, et c'est aussi un lien qui se crée. Rester à l'écoute de la personne qui le souhaite, pour moi, fait partie du bénévolat de la Fondation.

Je pense qu'une petite formation de base sur l'aide à l'écoute et les limites de l'engagement pour devenir bénévole au sein de la Fondation serait la bienvenue. C'est le rôle qu'assume le délégué de site en partie, c'est aussi assuré par les bénévoles aguerris dans les binômes.

Mon engagement dans l'entreprise a été une référence pendant toute ma carrière. Aujourd'hui, j'ai quitté cette entreprise pour prendre ma retraite et accomplir d'autres projets, mais je garde ce lien avec la société aussi longtemps que possible pour assurer une continuité.

La Fondation est une opportunité donnée aux salariés de prendre un peu de temps pour venir en aide à un public qui n'a pas la chance d'être serein dans sa vie. C'est aussi la possibilité de découvrir un autre monde que celui du travail et de prendre conscience que l'existence de certaines personnes mérite un peu d'attention et de bienveillance.



Rapport D'ACTIVITÉ

3. L'équipe du siège de la Fondation

Il est important de rappeler que les coûts de fonctionnement du siège de la Fondation (salaires des permanents, loyers, coûts informatiques et frais généraux) sont supportés, depuis l'origine, par le Groupe Bolloré, de même que les coûts des sites-relais sont pris en charge par les entreprises partenaires qui les hébergent.

Cette disposition exceptionnelle permet à la Fondation de redistribuer à ses lauréats environ 95% de ses ressources (hors dons du Groupe Bolloré, couvrant les frais de fonctionnement).

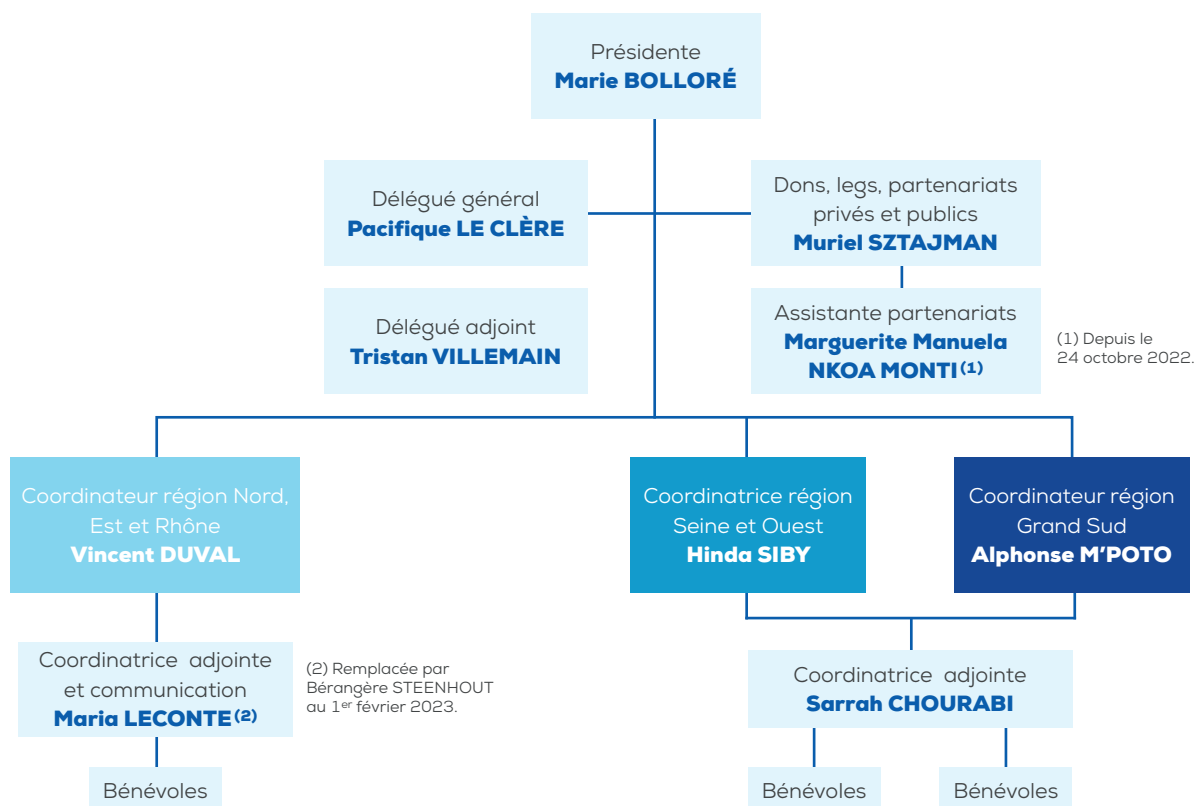
Au siège, le Délégué général, animait en 2022 une équipe de sept salariés mis à disposition par le Groupe Bolloré, ainsi que de quatre bénévoles.

Les sites-relais, regroupés en régions, sont sous la responsabilité de trois coordinateurs, assistés de deux adjointes.

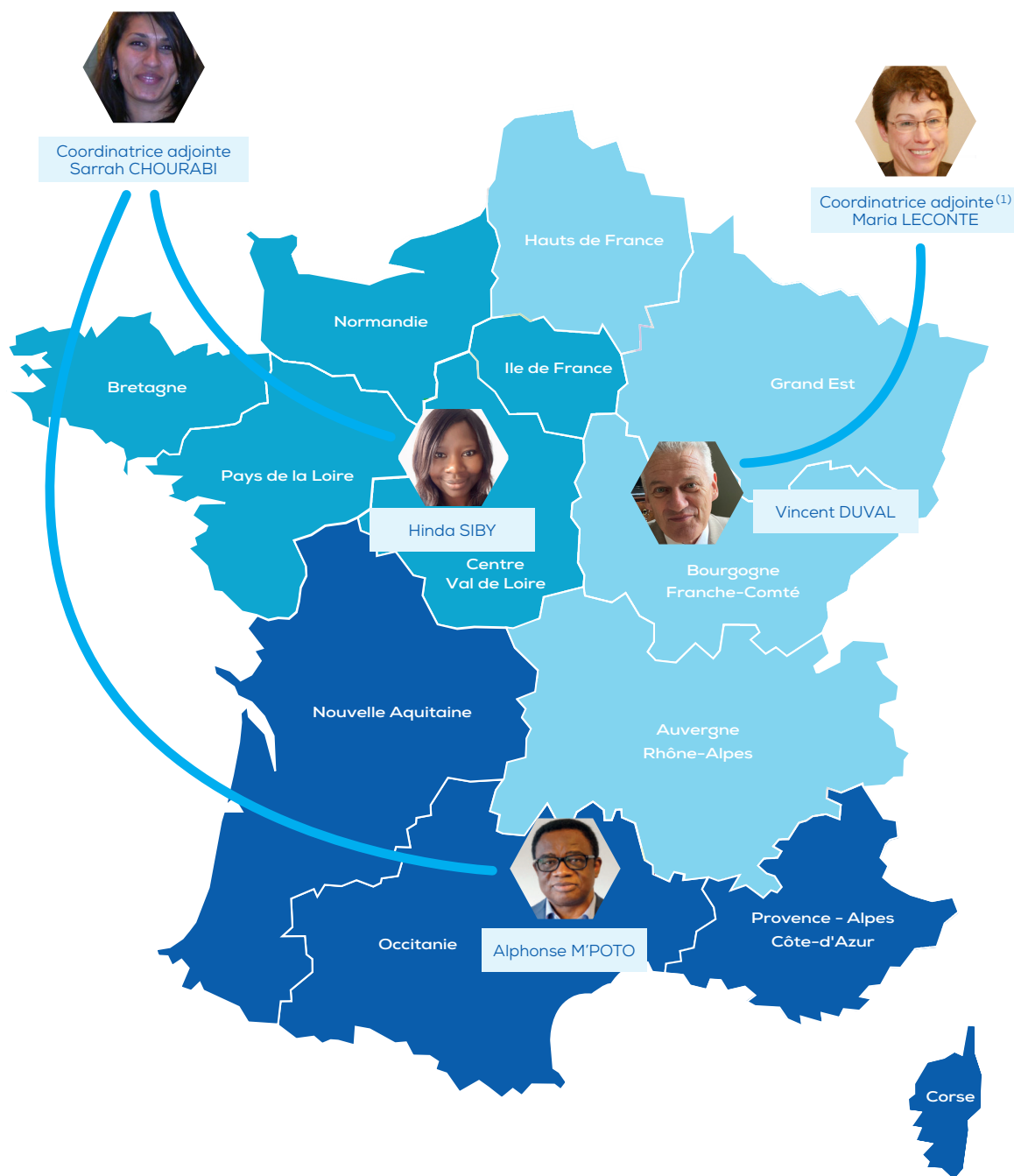
Les collaborateurs de l'équipe du siège ont également en charge :

- le suivi des dons, legs et partenariats ;
- la communication ;
- la « mémoire vivante », c'est-à-dire le suivi de nos lauréats.

Organigramme au 31 décembre 2022



L'équipe du siège de la Fondation



(1) Remplacée par Bérangère Steenhout au 1^{er} février 2023.

Rapport D'ACTIVITÉ



Monique LEDEY



Gérard TIRANT



Patrick CATILLON



Michel MORDAN

Quatre bénévoles consacrent une part de leur temps à la direction de la Fondation.

Avec le coordinateur régional, collaborateur « permanent » du siège de la Fondation, le bénévole pré-instructeur étudie l'éligibilité des dossiers transmis par les porteurs de projet au regard des critères de la Fondation (âge ; réelle situation de précarité, faisant suite à un ou plusieurs « accidents de vie » ; volonté de mener à bien un projet de rebond de vie pérenne ; recherche effective d'autres moyens de financement au service du projet...).

Il vérifie que le dossier est complet et émet un premier avis sur la viabilité et l'éligibilité du projet : pertinence de la formation au regard des débouchés possibles, solidité du projet de création d'activité. Il le valide avec le coordinateur régional.

Dans ce cadre, il peut être amené à prendre contact avec le porteur de projet et/ou avec les organismes sociaux ayant participé au montage du dossier (pôle emploi, centre communal d'action sociale, mission locale...) afin d'éclairer et d'étayer sa position sur la demande.

De par sa mission, il peut également être conduit à attirer l'attention, sur certains points de vigilance, de l'équipe d'instructeurs qui prendra le relais sur le dossier.

Pour les dossiers non acceptés à ce stade, il peut faire des propositions de réorientation.

Les bénévoles du siège de la Fondation



Monique, entourée de Gérard, Patrick et Michel,
également bénévoles préinstructeurs
à la Fondation de la 2^e Chance.

Rapport D'ACTIVITÉ

4. Les Comités d'agrément

Les Comités d'Agrément régionaux constituent les charnières opérationnelles entre les régions et le Conseil d'administration.

Le nombre croissant des dossiers de rebond de vie soumis au Conseil, à chacune de ses réunions, a conduit ce dernier à décider, depuis 2011, d'une mesure de simplification et

de rapidité de traitement en déléguant aux Comités d'agrément un pouvoir de décision, en lieu et place de leur pouvoir d'avis.

Dès qu'apparaît la moindre hésitation, le dossier est obligatoirement soumis à l'arbitrage du Conseil d'administration.



Antoine MOULY

Membre du Comité d'agrément de la région Grand Sud au sein de la Fondation de la 2^e Chance



Après une carrière à la Banque de France, j'ai pris ma retraite à Perpignan. Je suis très impliqué dans le tissu associatif de ma région. J'anime notamment en Occitanie un réseau de seniors bénévoles au sein de l'association EGEE. J'ai rejoint la Fondation en 2022 après avoir rencontré M. M'POTO, coordinateur de la région Grand Sud. Nous nous réunissons cinq fois par an. Au cours de ces réunions, nous étudions à chaque fois une trentaine de dossiers. Avec autant de sérieux que de bienveillance, notre rôle est de nous assurer que l'intervention de la Fondation est appropriée et sera un vrai plus pour le lauréat. Les profils qui nous sollicitent sont très variés, de tous âges, pour des besoins très différents. Ils ont comme point commun des situations personnelles difficiles. Bien que je ne garde pas trace des dossiers que j'étudie (pour respecter la confidentialité), je remarque cependant que la mobilité est une problématique que nous rencontrons fréquemment. Nous sommes dans des territoires en grande partie ruraux, où l'absence de véhicule est souvent une entrave majeure à la reprise d'une activité. Ce qui me plaît, c'est avant tout le caractère humain de cette mission, qui permet, grâce à un coup de pouce, d'offrir aux personnes une véritable chance de s'en sortir.



Les Comités d'agrément



Comité d'agrément
région Nord, Est et Rhône



Visite de Marie Bolloré au Comité
d'agrément Grand Sud



Comité d'agrément
région Seine et Ouest

Rapport D'ACTIVITÉ

5. Les lauréats de la Fondation

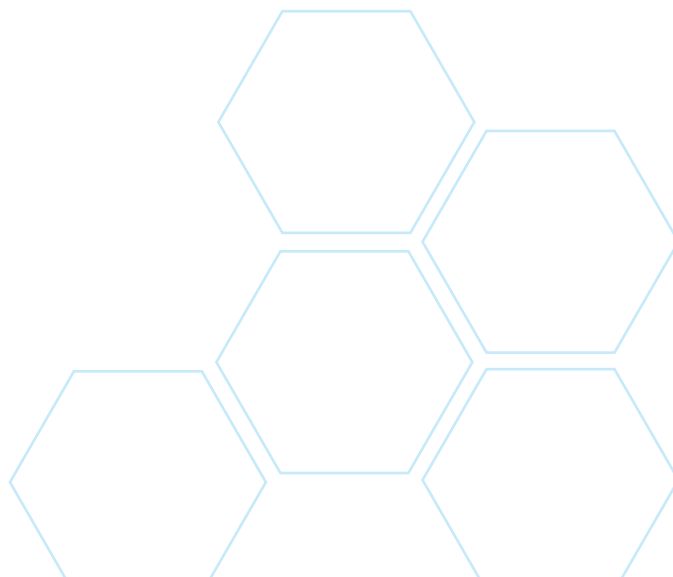


À la suite d'importants problèmes de santé, Coraline a été dans l'obligation d'abandonner sa profession d'aide-soignante. Ce fut l'occasion de concrétiser un projet qui lui tenait à cœur : devenir conseillère en économie sociale et familiale (CESF). Pour cela, elle devait obtenir son BTS CESF, puis effectuer une troisième année afin d'être diplômée d'État. Ses deux ans d'allocations chômage lui ont permis de passer son BTS avec succès. Cependant, elle s'est retrouvée au RSA pendant sa troisième année de formation qualifiante. Ses charges courantes lui permettaient difficilement de subvenir à ses besoins ainsi qu'à ceux de sa fille de 9 ans. Son assistante sociale l'a alors orientée vers la Fondation de la 2^e Chance. Après avoir rencontré un bénévole de la Fondation, pour lui expliquer son parcours, ses motivations et son projet de reconversion, elle a pu obtenir une aide financière mensuelle. « J'avoue que cela m'a permis d'être plus sereine quant à la bonne continuité de mes études. Régulièrement, mon parrain me contactait pour faire le point. Lorsque j'ai obtenu mon diplôme, j'ai rapidement trouvé un poste de conseillère. Mes missions sont d'orienter et d'accompagner, entre

autres, des adolescents, voire de très jeunes enfants, ou des familles en situation de fragilité financière et psychosociale. Je suis amenée à établir un diagnostic social, à orienter les personnes vers des organismes ou des professionnels en lien avec leur problématique. Je remercie la Fondation et mon parrain, qui ont contribué à ma réussite professionnelle. Par ailleurs, je n'hésiterais pas à orienter les personnes en difficulté vers la Fondation si l'occasion se présentait. »



Coraline
Lauréate 2022, projet de diplôme d'État de conseillère en économie sociale et familiale.
Site-relais de Poitiers.



Les lauréats de la Fondation



Jean-Jacques
Lauréat 2022,
projet de financement
d'un équipement de pêche.
Site-relais de Quimper.

Quand il est victime d'un grave accident sur un sardinier, l'Enim (la sécurité sociale des marins) propose à Jean-Jacques deux possibilités pour un retour au travail : réembarquer sans pouvoir intervenir sur le pont, ou travailler seul et à son rythme à bord de sa propre embarcation. Notre lauréat choisit la seconde solution en investissant, avec l'aide, entre autres, d'institutions financières, de la CCI, de l'Agefiph..., dans un fileyeur-caseyeur de 6,30 m. Basé à Lesconil (Finistère), Jean-Jacques peut enfin développer, dès 2019, une pêche raisonnée et durable en ciblant les espèces de saison. Sa petite entreprise ne connaît pas la crise. Mais début 2022, le projet prend l'eau. Après une opération de l'épaule, suivie d'un an d'arrêt de travail, la trésorerie est à la dérive. Pour redresser la barre, il lui faut

absolument diversifier son activité. Investir dans une machine à pêcher les maquereaux s'impose. N'ayant pas les moyens, Jean-Jacques lance une bouteille à la mer en contactant la Fondation de la 2^e Chance. Denis, son parrain, l'aide à faire le point et à monter son dossier. La Fondation le soutient en lui accordant l'aide sollicitée. Depuis, notre lauréat houppette sur le bachi, vit convenablement de son métier et, ses clients le complimentent sur la qualité des poissons et des crustacés. Jean-Jacques remercie la Fondation et son parrain de l'avoir aidé à reprendre la mer.



Rapport D'ACTIVITÉ

Sept années se sont écoulées entre la découverte du yoga du rire et l'obtention de ses diplômes. En 2015, alors en poste à Nice comme informaticien, Cédric entreprend une démarche personnelle pour accéder à plus de fluidité, de légèreté, d'authenticité dans son quotidien pesant. Parmi les différentes approches, le yoga du rire constitue une révélation! Le rire est universel, contagieux, l'humour lui, ne l'est pas. Après avoir démissionné à la suite d'un burn-out, il propose bénévolement d'animer un atelier hebdomadaire dans un café associatif. Cette initiative lui donne l'occasion de découvrir son goût pour l'animation, vis-à-vis notamment de groupes de jeunes. Il envisage alors de se reconvertir dans le yoga du rire. Les structures habituelles d'accompagnement vers un nouvel emploi balayaient rapidement son projet et l'invitent à reconsidérer l'informatique. Hors de question!

C'est alors que son dossier reçoit une écoute attentive auprès de la Société Nouvelle face au Chômage, un partenaire de la Fondation de la 2^e Chance. Son projet ne manque pas de surprendre, d'interroger, puis de rencontrer un écho enthousiaste. « Merci à l'ensemble des personnes de la Fondation qui ont cru en mon projet, car mon entreprise n'aurait pu se concrétiser sans leur soutien autant financier que moral. »



Cédric

Lauréat 2022, projet de formation d'animateur du yoga du rire. Site-relais de Marseille.

Les lauréats de la Fondation



Mon enfance a été marquée par des violences familiales et des procédures judiciaires. Malgré cela, ma passion pour l'ingénierie a été éveillée grâce à mon grand-père maternel, qui était ingénieur. Travaillant pendant mes études, j'ai tout de même eu du mal à faire face aux difficultés financières. Heureusement, j'ai découvert la Fondation de la 2^e Chance qui m'a aidé à poursuivre mes études d'ingénieur.

Mes parrains, Michel, René et Alain, ont été d'un soutien précieux pour la réalisation de mon dossier et m'ont permis de commencer mon semestre d'études à temps. Grâce à eux, j'ai pu valider un double diplôme de master en robotique et océanographie, ce qui m'a ouvert des opportunités de carrière internationale en Asie-Pacifique.

Mes parrains ont été une source de soutien moral et technique. Leur expérience et leurs conseils avisés m'ont aidé à trouver ma voie et à surmonter les difficultés sur mon chemin. Cependant, après mon départ à l'étranger, j'ai perdu contact avec la Fondation et cela a été particulièrement difficile pendant la pandémie, lorsque j'ai connu un isolement forcé à Melbourne, en Australie. La perte de contact avec la Fondation a eu un impact significatif sur mon projet professionnel, d'autant plus que mes revenus ont été suspendus en raison de la baisse d'activité.

J'ai pris conscience de l'importance de maintenir un contact régulier avec mes parrains de la Fondation afin de ne pas perdre l'investissement réalisé dans la concrétisation de mon projet.

Mon projet vise à protéger les océans pour le bien de l'humanité. Il se compose de plusieurs étapes :

- acquérir les connaissances et qualifications en ingénierie robotique et océanographique grâce à la Fondation de la 2^e Chance;
- développer une réputation internationale en travaillant dans la robotique environnementale et en donnant des conférences sur les cinq continents;
- établir une entreprise internationale, OceanX Group, qui propose des solutions innovantes pour détecter et stopper la pollution marine;
- rassembler le grand public, les scientifiques, les décideurs politiques et les investisseurs pour la protection des océans.

Mon projet a commencé il y a douze ans avec l'aide de la Fondation de la 2^e Chance et est toujours en cours de réalisation. Chaque étape a été plus difficile que prévu, mais j'ai pu compter sur le soutien de la Fondation pour me guider. J'ai connu des succès, comme présenter mon projet aux Nations UNIES et lancer des initiatives pour la protection des océans.

Je continue de m'investir à la fois professionnellement et caritativement dans la protection des océans. J'enseigne l'ingénierie et les sciences, je travaille sur la création d'un observatoire de recherche sur la Grande Barrière de corail et je cherche à attirer des investisseurs pour développer ma solution de détection de la pollution.

La Fondation de la 2^e Chance a été une leur d'espoir pour moi lorsque j'étais confronté à des obstacles. Je souhaite pouvoir soutenir la Fondation à mon tour et renouer le contact avec ses membres et parrains.

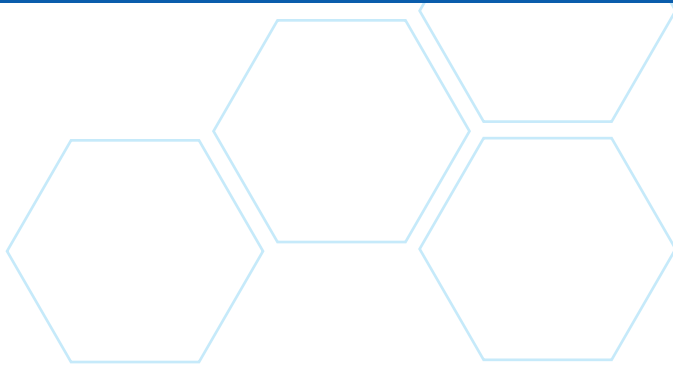
J'espère que mon témoignage inspirera d'autres personnes à croire en une seconde chance et à poursuivre leurs rêves. La Fondation de la 2^e Chance peut être un véritable tremplin pour rebondir et accomplir de grandes choses. Comme moi, n'hésitez pas à viser les étoiles, et le monde entier vous aidera à accomplir votre dessein.



Ludovic

Lauréat de la Fondation en 2011, projet de formation en ingénierie robotique et océanographique. Site-relais de Toulon.

Rapport D'ACTIVITÉ



Ma vie n'a pas été un long fleuve tranquille. En tant que mère célibataire, je me suis retrouvée seule pour subvenir aux besoins de mon enfant. J'ai entrepris une formation pour devenir éducatrice de jeunes enfants. Faute de moyens financiers, j'étais sur le point d'abandonner cette formation. C'est alors que j'ai eu la chance de rencontrer une formatrice incroyable qui m'a dirigée vers la Fondation de la Deuxième Chance.

Elle croyait en moi et savait que je ne devais pas laisser mes difficultés me stopper dans ma quête de formation. Grâce à son soutien, j'ai découvert cette organisation extraordinaire qui offre une aide précieuse aux personnes comme moi, qui ont besoin d'un nouveau départ dans leur vie professionnelle.

Une fois que j'ai été acceptée en tant que lauréate de la Fondation, j'ai été accompagnée par un parrain exceptionnel, M. Richard GIROMELLA, au sein de la Fondation. Sa présence a été une véritable bénédiction. Non

seulement il m'a aidée à monter mon dossier et à surmonter les difficultés techniques, mais il a également été un soutien moral et relationnel constant. J'ai pu le contacter à tout moment lorsque j'avais des questions ou besoin de conseils, et il a toujours été à l'écoute, malgré ma difficulté à exprimer mes émotions.

Grâce à son accompagnement, j'ai pu explorer de nouvelles options professionnelles et personnelles, élargissant ainsi mes horizons et ma vision de moi-même.

Aujourd'hui, j'ai obtenu mon diplôme d'éducatrice de jeunes enfants. Ce fut une période excitante et gratifiante car j'ai pu voir mon projet prendre forme. Grâce à ces nouvelles perspectives d'activité, je vais enfin pouvoir concrétiser mes aspirations et vivre une vie plus épanouissante.

Je suis profondément reconnaissante envers la Fondation de la 2^e Chance qui



Fabienne

Lauréate de la Fondation en septembre 2022, projet de formation d'éducatrice de jeunes enfants. Site-relais de Suresnes.

m'a tendu la main et m'a offert une chance de réaliser mes rêves. La Fondation ne se contente pas de fournir une aide financière, elle offre également un accompagnement personnalisé, une écoute bienveillante et un réseau de soutien solide. Je parle de mon expérience à mon entourage et mes collègues, car je souhaite que d'autres personnes connaissent cette opportunité formidable. Si l'occasion se présente, je serais honorée de parrainer moi-même quelqu'un en difficulté, car je suis animée par le désir d'accompagner et d'aider les autres à trouver leur voie.

Mon expérience est une preuve vivante qu'il ne faut jamais baisser les bras. Parfois, les choses n'arrivent pas au moment où nous les attendons, mais il est essentiel de persévérer et de demander de l'aide lorsque nous en avons besoin. Frapper aux portes peut nous ouvrir des opportunités insoupçonnées.



Les lauréats de la Fondation



Je suis passionnée par les rapaces depuis que je suis toute petite. J'ai grandi à la campagne, dans le Var, entourée d'animaux, ce qui explique sans doute mon rapport assez fort à la nature. J'ai sans doute été influencée par mes lectures de romans fantastiques. Enfant, je voulais être éleveuse de dragons. Faute de dragons, ce sont les oiseaux qui l'ont emporté et je me suis intéressée à la fauconnerie.

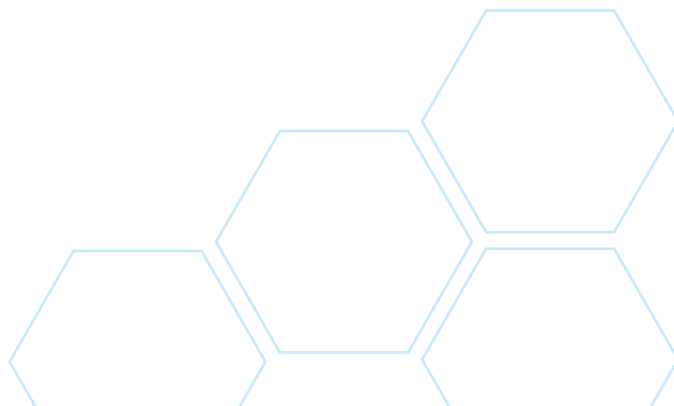


J'ai d'abord travaillé dans le monde du spectacle et puis j'ai eu envie de monter une entreprise d'effarouchement de nuisibles aviaires à l'aide de rapaces. Pour les non-initiés, il s'agit de "faire peur" aux nuisibles volants grâce à des prédateurs dressés. Avec le soutien notamment de la Fondation de la 2^e Chance,



Virginie
Lauréate de la Fondation en 2022,
projet de création d'une
entreprise de fauconnerie.
Site-relais de Reims.

qui m'a aidée à financer une partie de mon projet et une formation de mise à niveau, j'ai pu réaliser ce rêve. Aujourd'hui, j'ai deux buses de Harris et un faucon sacre qui vivent dans leur volière à côté de ma maison, à Cornay, dans les Ardennes. Je viens en aide à des particuliers, à des agriculteurs, à des industriels mais aussi aux communes. J'ai monté l'entreprise à l'automne dernier et, depuis début 2023, j'enchaîne les chantiers. Le service que je propose est assez prisé car il est écologique et sans danger. Si vous voulez en savoir plus, n'hésitez pas à visiter mon site internet : www.lesaillesdarduinna.fr.



Rapport D'ACTIVITÉ



En 2015, j'ai créé mon activité Spir'Alice. En 2019, mon bail agricole n'ayant pas été renouvelé, il était temps pour moi de m'installer "chez moi". Au même moment, et au travers des difficultés que je vivais, toute ma vie personnelle fut déstructurée dans ses moindres détails.

Après une grande résilience..., j'ai préempté une terre agricole et j'ai eu la chance d'en devenir l'heureuse propriétaire. Mes années d'aquaculture et le petit héritage du décès de ma mère m'ont permis d'y accéder.

En 2020, j'ai "démonté" ma ferme de spiruline. Le déménagement m'a beaucoup coûté, aussi bien en énergie, en matériel (pertes) que financièrement. Et au même moment, les restrictions gouvernementales implacables (Covid), m'ont fait poser un genou à terre...

L'association Terres vivantes m'a orientée vers la Fondation. Celle-ci m'a aidée à monter mon dossier et à cadrer mon projet sur les plans comptable et stratégique.

2020-2022: je pose mes valises... Arrivée et avancée des travaux à Bojiden : clôture de 2 hectares, plantations de 70 fruitiers, petits fruits, haies, aménagements primordiaux. Installation photovoltaïque, réseau d'eau, nettoyage. Déménagement de la ferme (labo, bassin, serre...), premier petit bassin test, dépôt du permis de construire, construction d'un hangar, d'un atelier et de 2 géodômes... Et tout ça du bon tempo!

Construction des structures géodésiques dont une en début d'activité, mise en place de leur alimentation en eau et électricité, ce mois de mai. Ensemencement de la spiruline le 21 juin, première récolte début juillet et commercialisation.

Aujourd'hui, je rebâtis ma ferme aquacole à taille humaine, viable, et à l'image de mes rêves, pour produire une spiruline de haute qualité nutritionnelle et gustative. Parallèlement, je réfléchis à différentes formes de commercialisation et à une optimisation de la production.

Ce projet en cours ne me permet toutefois pas encore d'en vivre.

J'ai été immobilisée dans mon avancée par manque de moyens (matériels et financiers). Je ne pouvais pas achever mes travaux pourtant si près du but. Votre aide me fait sortir de l'ornière pour aller vers le couronnement de tous mes efforts. Malgré les chocs, je suis récompensée puisque mon parcours m'a permis de développer les qualités nécessaires à mes choix, à mon épanouissement professionnel et à de nouvelles ambitions!

La Fondation me soutient en répondant aux besoins financiers pour la matérialisation de mon projet d'installation aquacole, mais aussi par un accompagnement humain. Je suis vraiment ravie d'être accompagnée par ma marraine, Françoise, une personnalité investie, présente, avec une qualité d'écoute et de conseil juste. L'installation

étant en cours, notre relation et nos échanges sont réguliers, puisque ma marraine est en mission actuellement. J'espère qu'ils demeureront dans les années à venir.

Je suis reconnaissante du soutien essentiel que la Fondation m'apporte à tout point de vue et je souhaite que d'autres personnes puissent avoir la seconde chance d'un nouvel horizon ensoleillé et ainsi l'accès à leur réussite.



Alice

Lauréate de la Fondation en 2016, projet de création d'une ferme de spiruline. Site-relais de Perpignan.



Les lauréats de la Fondation



J'ai connu la Fondation alors que j'étais à la recherche de fonds pour mener à bien mon projet.

J'ai commencé à réfléchir à ce projet quand j'étais en formation concepteur design communication graphique UX design, une formation qui permet de simplifier le parcours client et l'interface d'une solution. Dans le cadre de celle-ci, je devais réfléchir sur un thème pour mon projet professionnel. Inspirée par l'activité professionnelle de ma mère, qui est styliste indépendante, j'ai choisi de travailler sur le thème de l'activité d'une créatrice de mode sur mesure. De ce travail de recherche est née l'idée du lancement de ma propre activité en auto-entrepreneur.



En effet, je me suis intéressée de très près aux besoins des créateurs, notamment grâce à la participation à des salons professionnels. Constat : les créateurs rencontrent les mêmes problèmes, ils ont les mêmes besoins!

Les étapes les plus longues lors de la réalisation de mon projet ont été de rédiger mon business plan, de trouver des fonds et les bons partenaires. Car en effet, avoir des fonds, c'est bien, mais sélectionner les bons partenaires est primordial. Parfois, prendre les bonnes décisions ne tient qu'à l'intuition...

Être entrepreneur, c'est élaborer chaque jour des stratégies pour trouver les bons chemins, trouver des raccourcis, aller vers les bonnes personnes, obtenir des ressources et bien les utiliser pour arriver là où on veut.

J'ai trouvé une satisfaction à me sortir de chaque difficulté rencontrée, étape par étape, car je suis passionnée par ce que je fais, déterminée, patiente et résiliente.

Je suis actuellement en pleine phase de prospection des premiers clients, la plateforme étant aujourd'hui commercialisée. J'ai de bons retours, de nombreux prospects sont intéressés, ce qui est très encourageant. Ça fait plaisir de voir l'intérêt de ma solution auprès des créateurs de mode.

La Fondation est un réel coup de pouce notamment pour me conseiller, me mettre en relation avec des experts, mais aussi pour avoir un regard extérieur qui permet de m'améliorer.

Lors de ma rencontre avec les instructeurs, la simple validation de la viabilité de mon projet par ceux-ci a été un booster car ce sont des professionnels. L'obtention des fonds de la Fondation est une réelle récompense de tous mes efforts, c'est une victoire.

Lorsque je trouverai de la disponibilité, je souhaiterais, à mon tour tenir ce rôle d'accompagnatrice, de marraine.



Le Thuy Linh

Lauréate de la Fondation en 2022, projet de création d'un logiciel ERP-CRM.
Site-relais de Suresnes.

Rapport D'ACTIVITÉ



Céciliane
Lauréate 2021,
projet de monitrice d'équitation.
Site-relais de Nevers.

Passionnée d'équitation, Céciliane décide d'entrer en formation en 2021, pour devenir monitrice d'équitation. À la suite de problèmes personnels, elle choisit la voie de l'apprentissage pour passer son diplôme. Elle a dû affronter de nombreux écueils financiers. Il est vrai qu'aujourd'hui peu d'aides existent pour les apprentis, et vivre avec 60% du Smic est très difficile, voire impossible. La Fondation de la 2^e Chance a répondu favorablement et a pu l'aider à couvrir certaines dépenses liées à son cursus (déménagement, changement de région, carburant...). Son parrain, pleinement dans son rôle, a toujours su

se rendre disponible pour répondre à ses diverses questions. « Le traitement de mon dossier a été efficace et je me suis sentie aidée et accompagnée tout au long du processus. Grâce à leur aide, j'ai pu continuer et finir ma formation plus sereinement », rappelle la candidate. Le soutien apporté par la Fondation fut vital. Quelques mois de plus et sa situation financière l'aurait obligée à tout arrêter. Aujourd'hui, Céciliane est monitrice d'équitation diplômée d'État et enseigne son art aux jeunes. N'est-ce pas une belle histoire ?

Les lauréats de la Fondation



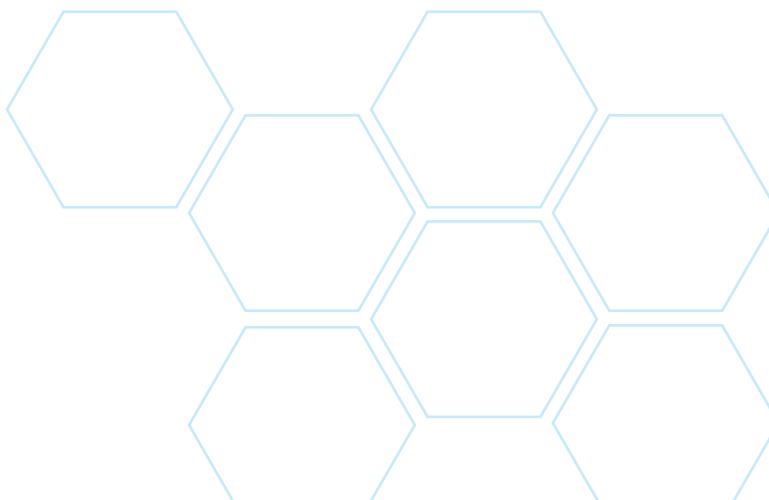
Aujourd'hui, ça fait vingt ans que la Fondation m'a aidé. J'ai eu le plaisir de reprendre contact lors de mon dernier passage en France, en 2023, parce que je n'ai jamais oublié ceux qui m'ont tendu la main à un moment de très grande précarité. À l'époque, j'avais 23 ans, j'étais étudiant et passionné par Internet. J'étais accepté dans un master unique en son genre, mais je n'avais pas le premier euro pour le financer. J'étais même à découvert et à un cheveu d'être fiché à la Banque de France. Je viens d'un milieu modeste et toutes les portes auxquelles j'avais frappé considéraient que je ne rentrais pas dans les cases pour être aidé. La Fondation de la 2^e Chance, elle, a vu mon envie de rebondir et a financé une partie de mon master. La suite a été plus facile. J'ai fait un autre master, consacré à la Chine, et je me suis

ensuite envolé pour l'empire du Milieu en 2006, où j'ai monté ma webagence pour vendre mes prestations en SEO (référencement), un service qui n'existait quasi pas. J'ai eu la chance de rencontrer le succès et d'accompagner une centaine de clients. Depuis 2017, je me consacre à des projets plus personnels en lien avec l'intelligence artificielle (IA), car j'ai aussi fait un doctorat en IA à Pékin entre 2017 et 2021. Dans ce cadre, j'ai lancé concerty.com, un site pour connaître les prochains concerts partout dans le monde avec 3 millions de visiteurs mensuels.



Willy

Lauréat de la Fondation en 2003, projet de formation au master de webmaster éditorial. Site-relais de Puteaux.



Rapport D'ACTIVITÉ



J'ai été journaliste pendant seize ans pour une publication du groupe Bolloré. Lorsque celle-ci a été arrêtée, la direction m'a proposé de rejoindre la Fondation de la 2^e Chance. Ce fut providentiel.

En effet, cette reconversion professionnelle m'a permis de vivre de vraies valeurs humaines. Offrir une aide à des personnes désespérées, cabossées, voire au bout du rouleau, en leur donnant souvent une ultime chance, correspond à mes idéaux et à mes engagements.

Ma principale mission consiste, d'une part, à faire connaître notre Fondation aux diverses structures sociales et associatives de nos belles provinces qui me sont confiées et, d'autre part, à la préinstruction et au suivi de toutes les demandes que nous recevons. Ce travail est mené de conserve avec l'ensemble des bénévoles, qui, sans eux, ne serait possible.

À la Fondation, nous voyons des situations terribles, des parcours de vie chaotiques, des vies brisées, notre mission est de trouver une solution, de leur redonner espoir, et foi en eux.

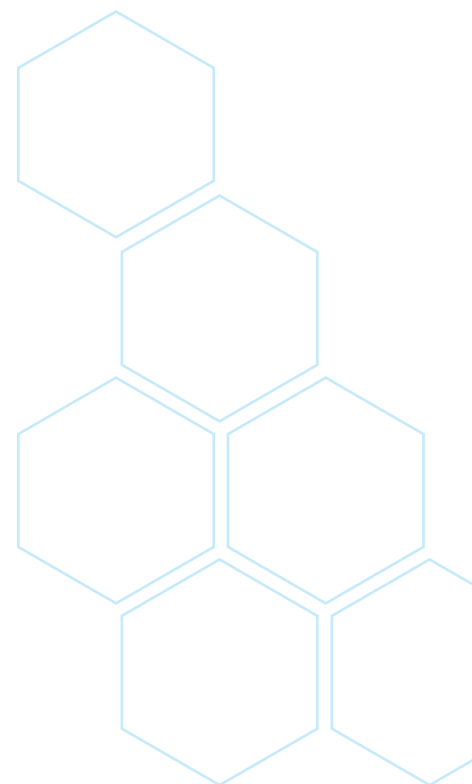
Notre intervention est à l'origine de magnifiques histoires, très souvent écrites par des femmes. Nous finançons essentiellement des formations et des



Vincent
Coordinateur région
Nord, Est et Rhône

aides à la création d'entreprise.

Parfois il ne manque que 500 euros; c'est peu, mais beaucoup pour certains lauréats que nous accompagnons. Cette somme est une promesse pour une vie meilleure. Tout en étant discrète, la Fondation a sa place dans notre société. En quelques mots : elle nous invite à être au service des déshérités.



Bénévole indépendant et coordinateur de la Fondation



Jean-François COTE
Bénévole indépendant,
Besançon

Après une carrière en tant que contrôleur de gestion et directeur des ressources humaines pour La Poste, c'est spontanément que je me suis tourné vers le bénévolat. C'est notamment grâce à ma femme, qui travaille au sein du Groupe, que j'ai entendu parler de la Fondation. J'ai donc décidé de mettre à profit le temps dont je disposais pour me rendre utile auprès de ceux qui en ont le plus besoin.

Travaillant au service des ressources humaines chez Automatic Systems, ma compagne m'a présenté la Fondation de la 2^e Chance. L'accompagnement humain proposé me plaisait et, fait du hasard, un poste en tant que correspondant dans la région Franche-Comté était disponible. Depuis maintenant trois mois, j'ai commencé cette belle aventure humaine en tant que bénévole.

La Fondation me donne l'occasion de mettre à profit mon temps libre pour venir en aide à des personnes qui en ont réellement besoin. J'apprécie de pouvoir me sentir et me rendre utile. Cette proximité sociale permet aussi à ces personnes de recréer du lien social et de les encourager dans leurs projets. Cette expérience reste aussi très enrichissante personnellement.

Avec mon binôme, nous sommes chargés d'attribuer les sommes aux lauréats à la suite de leur rencontre et de la présentation de leurs projets. L'avantage d'un binôme permet d'avoir deux regards différents sur une même situation. Mon parcours professionnel m'a permis d'avoir une vision de contrôleur de gestion qui me permet de prêter plus d'attention sur certains détails, comme mon camarade fera plus attention sur d'autres. Il est donc plus juste d'être deux sur ce type de prise de décision.

Je suis arrivé il y a peu de temps mais j'apprécie de pouvoir venir en aide aux personnes en situation de précarité et, surtout, dans le cadre du retour à l'emploi. Nous rencontrons des personnes extrêmement motivées et, souvent, avec des projets audacieux. Outre l'aspect financier, il y a derrière toute cette partie relationnelle qui crée un lien unique avec chaque lauréat.

Je suis fier alors de pouvoir donner de mon temps à la Fondation et de pouvoir collaborer et participer avec les autres bénévoles.

Rapport FINANCIER



Rapport financier sur les comptes 2022

Depuis 1998, date de création de la Fondation, plus de 9000 lauréats ont bénéficié de coups de pouce, pour un montant global alloué de près de 33,5 M€. Les lauréats sont dorénavant informés qu'un délai de 3 ans maximum, et sous conditions, est accordé pour l'utilisation des montants alloués par la Fondation.

LES FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2022 RELATIFS AUX NORMES COMPTABLES

Depuis 2021, les montants alloués aux lauréats sur l'exercice et relatifs à des prestations pour lesquelles les ordres d'engagement n'ont pas encore été réalisés sont reportés en dettes. Par ailleurs, les charges de fonctionnement de la Fondation directement prises en charge par le Groupe Bolloré figurent en produit d'exploitation avec en contrepartie l'inscription en charge des frais constatés en comptabilité par le Groupe Bolloré.

Il convient de signaler qu'un certain nombre de frais auparavant supportés par le Groupe Bolloré (reprographie, affranchissements) ont été, en 2022, directement pris en charge par la Fondation ce qui représente une charge complémentaire de 15 K€ par rapport à l'exercice précédent.

LES FAITS MARQUANTS RELATIFS À LA PANDÉMIE COVID-19 ET DE L'INVASION DE L'UKRAINE PAR LA RUSSIE

Les incidences de la pandémie Covid-19 et de l'invasion de l'Ukraine par la Russie dans les comptes de la Fondation ne sont pas significatifs en dehors de l'inflation des prix que cette dernière a provoquée.

La Fondation met en place, dans ce contexte, des mesures appropriées pour ses lauréats et bénéficie du soutien de ses partenaires et du Groupe Bolloré afin que la continuité d'exploitation soit maintenue.

LE FONCTIONNEMENT DE LA FONDATION DE LA 2ÈME CHANCE

En 2022, la Fondation a fonctionné grâce à l'engagement de près de 1000 instructeurs et parrains actifs de la Fondation, répartis sur 56 sites et, à fin 2022, 7 salariés sont mis à disposition de la Fondation par le Groupe Bolloré.

Les charges de personnel et les coûts immobiliers sont directement supportés par le Groupe Bolloré.

La Fondation assure le financement des « coups de pouce » accordés aux lauréats et les autres coûts.

Rapport FINANCIER

Le bilan au 31 décembre 2022

Pour satisfaire aux obligations nécessaires à la reconnaissance d'Utilité Publique, un fonds de dotation non consommable d'un montant de 1000 K€ a été constitué aux termes d'un acte notarié signé le 15 février 2006. Ce dernier a été entièrement financé par le Groupe Bolloré.

Au 31 décembre 2022, les fonds propres de la Fondation s'élevaient à 3052 K€ en diminution de 116 K€ par rapport au 31 décembre 2021. Ce dernier montant correspond à la perte de l'exercice 2022.

Les fonds dédiés et reportés sur les exercices futurs s'élevaient à 42 K€.

Les dettes fournisseurs tiers de la Fondation s'élevaient à 29 K€ au 31 décembre 2022.

Les autres dettes (651 K€ au 31 décembre 2022) correspondent essentiellement aux aides accordées mais non encore versées aux lauréats.

La trésorerie globale de la Fondation est toujours très largement positive et s'élève à 3772 K€ au 31 décembre 2022 en diminution de 26 K€ par rapport à l'exercice précédent.

Les charges constatées d'avance s'élevaient à 1 K€.

Le compte de résultat 2022

Les dons et subventions reçus par la Fondation en 2022 s'élevaient à 1443 K€ dont :

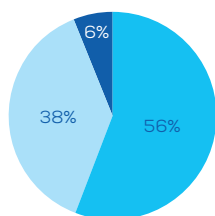
- 462 K€ au titre des contributions des partenaires privés (comprenant 200 K€ de coups de pouce du Groupe Bolloré). Ces dons sont en baisse de 5% par rapport à 2021 ;
- 65 K€ au titre des mécénats (80 K€ en 2021) ;
- 850 K€ au titre de la couverture par le Groupe Bolloré des frais de fonctionnement de la Fondation ;
- 66 K€ d'utilisation des fonds dédiés

Une provision complémentaire concernant les aides allouées mais non consommées d'un montant de 42 K€ a été enregistrée dans les comptes. Par ailleurs, une dotation de 15 K€ au titre des fonds dédiés a été comptabilisée.

Les frais de gestion de la Fondation s'élevaient à 917 K€ dont 858 K€ correspondent à des charges couvertes par le Groupe Bolloré. Les frais de gestion réellement supportés par la Fondation représentent 11% des dons (hors dons frais de fonctionnement du Groupe Bolloré).

Ces frais de gestion se répartissent comme suit :

Répartition des dons (hors couverture Groupe Bolloré)



- Partenaires
- Particuliers
- Groupe Bolloré

Source : Rapport financier sur les comptes 2022

Les aides versées aux lauréats sont en diminution de près de 17% en 2022 à 576 K€ contre 693 K€ en 2021. Ces aides représentent, pour 2022, 109% des dons reçus (hors couverture des frais par le Groupe Bolloré) contre 122% en 2021.

Les aides versées en 2022 concernent :

- Les lauréats primés en 2022 pour un montant de 226 K€ ;
- Les lauréats primés les années antérieures pour un montant de 350 K€.

(en K€)	2022	2021
PERSONNEL DETACHE	658	587
CHARGES LOCATIVES	146	140
AUTRES FRAIS DE GESTION	113	103
TOTAL FRAIS	917	830

S'agissant des frais de personnel détaché, l'écart entre 2022 et 2021 s'explique principalement par le versement des indemnités de départ à la retraite en 2022 à 2 salariés (58 K€). Pour rappel, les coûts du personnel détaché, les charges locatives et une partie des autres frais de gestion (54 K€ en 2022) sont supportés par le Groupe Bolloré. Concernant ces autres frais de gestion, un montant de 59 K€ a donc été pris directement en charge par la Fondation contre un montant de 34 K€ en 2021. Cette différence s'explique à la fois par la prise en charge directe en 2022 par la Fondation de certains coûts comme précisé ci-dessus (à hauteur de 15 K€) et par la hausse de ces frais (10 K€).

Ainsi, le résultat net de la Fondation se traduit par un déficit de -116 K€ au 31 décembre 2022 après la comptabilisation d'une charge exceptionnelle pour un montant de 9 K€ (prix Michel Giraud).

Le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public en 2022

Le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public en 2022 présente des ressources de l'exercice 2022 pour un montant total de 1559 K€ correspondant :

- aux dons pour 1311 K€ ;
- aux mécénats pour 65 K€ ;
- à l'utilisation des fonds dédiés pour 66 K€ ;
- au déficit de 116 K€.

Ces ressources ont été employées sur l'exercice :

- aux actions réalisées par la Fondation pour 617 K€ ;
- aux frais de fonctionnement de la Fondation pour 917 K€ ;
- au report des fonds dédiés de l'exercice pour 15 K€.
- au prix Michel Giraud pour 9 K€

Conclusion

La Fondation a reçu, en 2022, 1376 K€ au titre de dons et subventions et utilisé 66 K€ de fonds dédiés soit un total des produits de l'exercice s'élevant à 1443 K€ pour un montant total de charges de 1559 K€ correspondant à :

- l'attribution des subventions et des aides aux lauréats à hauteur de 576 K€ ;
- une dotation à hauteur de 42 K€ afin de prendre en compte les aides aux lauréats non consommées ;
- les reports en fonds dédiés de 15 K€ ;
- les frais de gestion d'exploitation à hauteur de 59 K€ ;
- les charges du Groupe Bolloré pour 858 K€ ;
- Des charges exceptionnelles (prix Michel Giraud) pour 9 K€.

Il en est résulté une perte de l'exercice 2022 d'un montant de 116 K€.

Au 31 décembre 2022, la trésorerie globale de la Fondation est positive de 3772 K€.

Cette trésorerie représente :

- le montant de fonds de dotation libéré pour 1000 K€ ;
- le montant des dettes à court terme pour 29 K€ ;

• les autres dettes pour 651 K€, représentant les aides dues aux lauréats, non consommées à fin 2022, et comptabilisées depuis 2021 en dettes ;

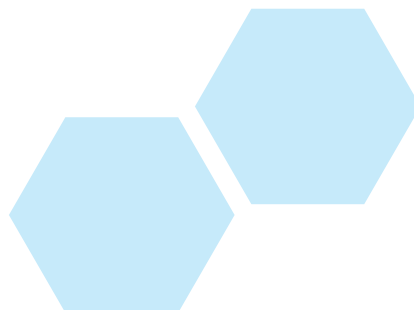
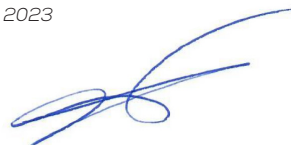
• le solde de trésorerie disponible de 2092 K€ représente plus d'une année de fonctionnement de la Fondation, ce qui correspond au souhait du Conseil d'administration.

La Fondation poursuit ses efforts, d'une part, pour réduire les frais de gestion conformément aux souhaits exprimés par le Conseil d'administration et, d'autre part, pour trouver de nouveaux donateurs.

Fait à Paris le 21 juin 2023

Le trésorier

Gilles Alix



Rapport FINANCIER

Bilan au 31/12/2022

(en euros)

ACTIF	NOTE	31/12/22	31/12/21	PASSIF	NOTE	31/12/22	31/12/21
ACTIF IMMOBILISÉ				FONDS PROPRES			
Immobilisations incorporelles		-	-	Fonds associatif sans droit de reprise		1 000 000	1 000 000
Immobilisations corporelles		-	-	Fonds propres statutaires		-	-
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		-	-	Fonds associatif avec droit de reprise		-	-
				Report à nouveau		2 168 461	2 764 624
				Excédent ou déficit de l'exercice		(116 112)	(596 163)
Immobilisations financières		-	-	Situation nette (sous total)		3 052 349	3 168 461
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ				TOTAL FONDS PROPRES	3	3 052 349	3 168 461
				Fonds dédiés		41 702	92 927
				TOTAL FONDS REPORTEES ET DEDIES	4	41 702	92 927
ACTIF CIRCULANT				DETTES			
Créances	5	-	120 546				
Valeurs Mobilières de Placement		-	-	Fournisseurs et comptes rattachés		28 622	50 496
				Tiers mandatés		2 214	30 800
				Fournisseurs		26 409	19 695
Disponibilités	1	3 772 357	3 798 439	Autres dettes		650 717	608 110
				Lauréats		4 625	3 579
				Lauréats/Tiers Mandatés (Aides non consommées)		645 965	604 319
				Bénévoles		127	212
Charges constatées d'avance	2	1 033	1 009	Produits constatés d'avance			
TOTAL ACTIF CIRCULANT		3 773 390	3 919 994	TOTAL PASSIF CIRCULANT	5	679 339	658 605
TOTAL ACTIF		3 773 390	3 919 994	TOTAL PASSIF		3 773 390	3 919 994

(1) Initialement présenté en EHB (Recommandation CNCC, EC 2021-33, janvier 2022)

COMPTE DE RÉSULTAT	NOTE	31/12/22	31/12/21
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Produits de tiers financeurs (Ressources liées à la générosité du public)		1 376 435	1 490 869
Dons manuels		1 311 435	1 410 869
Dont dons couvrant les frais de fonctionnement (Groupe Bolloré)		850 000	925 000
Dont autres contributions		461 435	485 869
Mécénats		65 000	80 000
Utilisations des fonds dédiés		66 226	55 278
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	6	1 442 661	1 546 147
CHARGES D'EXPLOITATION			
Autres achats et charges externes		917 259	830 034
Charges du Groupe Bolloré (Personnel, loyers, charges locatives)		857 942	795 522
Publicité, publications, relations publiques ⁽¹⁾		16 417	(100)
Autres honoraires (Parrainage, instructions des dossiers)		16 016	23 158
Frais de mission tiers extérieurs (déplacements)		8 652	2 980
Cadeaux		5 518	622
Formations (Parrains et instructeurs)		4 876	2 760
Affranchissement, courrier, téléphone, frais de transport ⁽¹⁾		2 361	-
Honoraires commissaires aux comptes		1 379	1 337
Assurance multirisque		1 306	1 292
Frais et commissions bancaires		1 100	1 202
Cotisations (Label IDEAS, France Bénévolat)		700	600
Entretien des immeubles		665	646
Fournitures diverses ⁽¹⁾		312	-
Transport		14	14
Aides financières consommées		575 867	692 957
Aides financières non consommées ⁽²⁾		41 646	604 319
Reports en fonds dédiés		15 000	15 000
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	6	1 549 772	2 142 310
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)		(107 112)	(596 163)

Rapport FINANCIER

Compte de résultat au 31/12/2022 (en euros)

COMPTE DE RÉSULTAT	NOTE	31/12/22	31/12/21
2. RÉSULTAT FINANCIER		0	0
3. RÉSULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	7	(107 112)	(596 163)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		-	-
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS		0	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES		9 000	-
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES		9 000	0
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		(9 000)	0
Total des produits (I+III+V)		1 442 661	1 546 146
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)		1 558 772	2 142 310
EXCEDENT (ou DÉFICIT) DE L'EXERCICE		(116 112)	(596 163)
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			

(1) Charges prises directement par la Fondation en 2022 (anciennement refacturées par le Groupe Bolloré).

(2) En 2020, aides financières non consommées présentées en EHB.

Compte de résultat par origine et par destination au 31/12/2022 (en euros)

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	2022		2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	1 311 435	1 311 435	1 410 869	1 410 869
- Legs, donations et assurances-vie				
- Mécénat	65 000	65 000	80 000	80 000
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
2 - PRODUITS NON LIÉS A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public				
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS				
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	66 226	66 226	55 278	55 278
TOTAL	1 442 661	1 442 661	1 546 146	1 546 146
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme organismes agissant en France»	642 529	642 529	1 320 434	1 320 434
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme organismes agissant à l'étranger				
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public				
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	901 243	901 243	806 876	806 876
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES				
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	15 000	15 000	15 000	15 000
TOTAL	1 558 772	1 558 772	2 142 310	2 142 310
EXCEDENT OU DEFICIT	(116 112)	(116 112)	(596 163)	(596 163)

Rapport FINANCIER

B-CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	2022		2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en nature				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	0	0	0	0
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS				
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
TOTAL	0	0	0	0



Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (en euros)

EMPLOIS PAR DESTINATION	2022	2021	RESSOURCES PAR ORIGINE	2022	2021
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES			1 - RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
1.1 Réalisées en France	-	-	1.1 Cotisations sans contrepartie		
- Actions réalisées par l'organisme	642 529	1 320 434	1.2 Dons, legs et mécénat	-	-
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France			- Dons manuels	1 311 435	1 410 869
1.2 Réalisées à l'étranger			- Legs, donations et assurances-vie		
- Actions réalisées par l'organisme			- Mécénat	65 000	80 000
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger			1.3 Autres produits liés à la générosité du public		
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1 Frais d'appel à la générosité du public					
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	901 243	806 876			
TOTAL DES EMPLOIS	1 543 772	2 127 310	TOTAL DES RESSOURCES	1 376 435	1 490 869
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	15 000	15 000	3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTÉRIEURS	66 226	55 278
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	-	-	DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	116 112	596 163
TOTAL	1 558 772	2 142 310	TOTAL	1 558 772	2 142 310
			RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)	2 168 461	2 764 624
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	(116 112)	(596 163)
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
			RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	2 052 349	2 168 461

Rapport FINANCIER

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	2022	2021	2022	2021
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE	
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	
Réalisées en France			Bénévolat	
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature	
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FOND			Dons en nature	
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
TOTAL	0	0	TOTAL	0

	FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	2022	2021
	FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE	92 927	133 205
	(-) Utilisation	66 226	55 278
	(+) Report	15 000	15 000
	FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	41 701	92 927

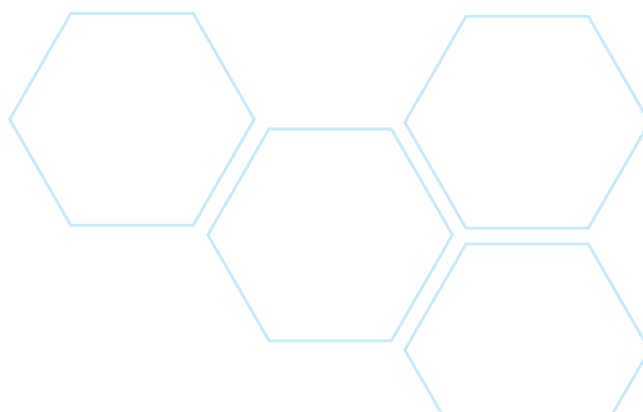


Tableau de variation des fonds propres et des fonds dédiés

(en euros)

Tableau de variation des fonds propres (en euros)

VARIATION DES FONDS PROPRES	À l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution ou consommation		À la clôture de l'exercice
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise	1 000 000							1 000 000
Fonds propres avec droit de reprise	-							-
Ecart de réévaluation	-							-
Réserves	-							-
Report à nouveau	2 764 624	(596 163)	(596 163)					2 168 461
Excédent ou déficit de l'exercice	(596 163)	596 163	596 163	-	-	(116 112)	(116 112)	(116 112)
Dotations consommables	-							-
Subventions d'investissement	-							-
Provisions réglementées	-							-
TOTAL	3 168 461	0	0	0	0	(116 112)	(116 112)	3 052 349

Tableau de variation des fonds dédiés au 31/12/22 (en euros)

VARIATION DES FONDS DÉDIÉS	À l'ouverture de l'exercice (a)	Reports (b)	Utilisations		Transferts (Vers d'autres projets)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global (c)	Dont remboursements aux tiers financeurs		Montant global (a) + (b) + (c)	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation (1)							
Contributions financières d'autres organismes (1)	92 927	15 000	(66 226)			41 702	
- AUTOLIB 2020-2021	69 305	-	(44 283)			25 022	
- CARREFOUR 2019	3 023	-	(3 023)				
- VIVENDI 2020	5 600	-	(3 920)			1 680	
- VIVENDI 2021	15 000		(15 000)				
- VIVENDI 2022	-	15 000				15 000	15 000
Ressources liées à la générosité du public (1)							
TOTAL	92 927	15 000	(66 226)	0	0	41 702	15 000

(1) les lignes sont à ventiler par projet ou catégorie de projet

Rapport FINANCIER

Tableaux de rapprochements au 31/12/22 (en euros)

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	MISSIONS SOCIALES				Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions et dépréciations	Impôt sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés figurant dans les rubriques		TOTAL COMPTE DE RÉSULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du Public	Autres ressources					Autres produits liés à la générosité du public	Autres produits non liés à la générosité du public	
	Par l'organisme	Versement à d'autres organismes	Par l'organisme	Versement à d'autres organismes									
Achats de marchandises	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation de stock	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres achats et charges externes	16 016	-	-	-	-	-	901 243	-	-	-	-	-	917 259
Aides financières	617 513	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	617 513
Impôts, taxes et versements assimilés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Salaires et traitements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Charges sociales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dotations aux amortissements et dépréciations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dotations aux provisions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Reports en fonds dédiés	-	-	-	-	-	-	-	-	15 000	-	-	-	15 000
Autres charges	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Charges financières	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Charges exceptionnelles	9 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	9 000
Participations des salariés aux résultats	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Impôt sur les bénéfices	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	642 529	0	0	0	0	0	901 243	0	0	15 000	0	0	1 558 772

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	MISSIONS SOCIALES		Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL COMPTE DE RÉSULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuites de biens					
Prestations de services					
Personnel bénévole					
TOTAL	0	0	0	0	0

Annexe aux comptes annuels

ACTIVITÉ

La Fondation de la Deuxième Chance a pour but d'aider et d'accompagner des personnes confrontées à des épreuves d'origines diverses, souvent lourdes, cumulatives, générant une réelle situation de précarité.

Le « coup de pouce 2^e chance » qui leur est accordé au terme d'une instruction rigoureuse leur permet de bénéficier d'une dotation financière et d'un parrainage professionnel et humain jusqu'au terme de la réalisation de leur projet de rebond de vie.

La Fondation de la Deuxième Chance soutient deux natures de projet, la formation ou la création/reprise d'activité.

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Impacts de la pandémie Covid-19 et de l'invasion de l'Ukraine par la Russie.

Les impacts de la pandémie Covid-19 et de l'invasion de l'Ukraine par la Russie dans les comptes sociaux ne sont pas significatifs.

L'invasion de l'Ukraine par la Russie en février 2022 a d'importantes répercussions sur les marchés financiers et les prix de certaines matières premières, et affecte l'ensemble de l'économie mondiale.

La Fondation met en effet en place des mesures appropriées pour ses lauréats et bénéficie du soutien de ses partenaires et du groupe Bolloré.

Dans ce contexte, l'hypothèse de continuité d'exploitation est maintenue.

MÉTHODES ET PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis selon les principes, normes et méthodes comptables découlant du plan

comptable général 2014 conformément au règlement ANC 2014-03 ainsi qu'à l'ensemble des règlements l'ayant modifié par la suite ainsi qu'aux avis et recommandations ultérieurs du Conseil national de la Comptabilité et du Comité de Réglementation Comptable, en tenant compte des dispositions des règlements n°2020-08 du 4 décembre 2020 et n° 2018-06 du 5 décembre 2018 de l'ANC relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1. Créances et comptes rattachés

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

2. Fonds propres statutaires

Pour satisfaire aux obligations nécessaires à la reconnaissance d'utilité publique, une dotation non consommable d'un million d'euros a été constituée en 2006.

Ces fonds ont été entièrement supportés par le groupe Bolloré.

3. Fonds reportés et dédiés

Les fonds dédiés correspondent à des ressources affectées par les tiers financeurs à des projets définis, et non

encore utilisées à la clôture de l'exercice.

À la réception de ces fonds, une charge d'exploitation « reports en fonds dédiés » est comptabilisée en contrepartie d'un passif « fonds dédiés ».

Lors de la réalisation de l'engagement, une reprise est comptabilisée en produit d'exploitation « utilisation des fonds dédiés » en contrepartie du passif « fonds dédiés ».

4. Aides financières consommées et non consommées

Suite à la recommandation de la CNCC, EC2021-33, (janvier 2022), la Fondation comptabilise l'intégralité des aides pluriannuelles accordées aux lauréats.

Les montants alloués aux lauréats sur l'exercice, relatifs à des prestations pour lesquels les ordres d'engagement n'ont pas encore été réalisés sont comptabilisés en aides financières non consommées en contrepartie de dettes.

Le fait générateur de la comptabilisation des aides financières accordées est la date d'octroi.

Après l'accord des Comités d'Agréments, les lauréats sont informés par courrier du montant accordé par la Fondation de la deuxième Chance afin de financer leurs projets dans un délai de 3 ans maximum et sous conditions.

Le compte de résultat intègre deux lignes :

- Aides financières consommées,
- Aides financières non consommées.

5. Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation (Subventions publiques et dons reçus) concernent l'exercice en cours.

Rapport FINANCIER

Notes sur le bilan

NOTE 1 – DISPONIBILITÉS

(en milliers d'euros)	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Disponibilités	3 772	3 798	(26) ¹
TOTAL	3 772	3 798	0

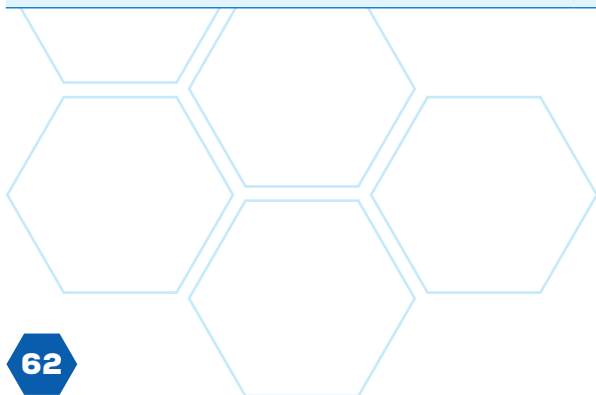
(1) Dont +1,4 million d'euros de produits encaissés sur tiers financeurs, -1,4 million d'euros de charges décaissées (dont -0,7 million d'euros d'aides financières et -0,7 million d'euros de frais de fonctionnement).

VARIATION DE LA TRESORERIE

(en milliers d'euros)	2022	2021
Résultat comptable	(116)	(596)
Charges et produits sans incidence sur la trésorerie:	10	(564)
Utilisation et reports en fonds dédiés	52	40
Aides financières non consommées	(42)	(604)
Variation du BFR	100	(54)
Flux net générés par l'activité	(26)	(86)
Trésorerie ouverture	3 798	3 884
Trésorerie clôture	3 772	3 798
Variation de trésorerie	(26)	(86)

NOTE 2 – CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

(en milliers d'euros)	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Charges constatées d'avance	1	1	-
TOTAL	1	1	-



NOTE 3 – CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'euros)	Au début de l'exercice	Affectation de résultat N-1	Autres mouvements	Résultat de l'exercice	A la clôture de l'exercice
Fonds associatif	1 000			-	1 000
Report à nouveau	2 765	(596)			2 168
Résultat de l'exercice	(596)	596		(116)	(116)
TOTAL	3 169	-	-	(116)	3 052

NOTE 4 – FONDS DÉDIÉS

(en milliers d'euros)	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Fonds dédiés	42	93	(51)
TOTAL	42	93	(51)

Les fonds reportés et dédiés concernant 2 contributeurs (Autolib' et Vivendi) au 31 décembre 2022.

NOTE 5 – CRÉANCES ET DETTES

A – Créances

(en milliers d'euros)	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Créances ⁽¹⁾	0	121	(121)
TOTAL	0	121	(121)

(1) Avoir à recevoir sur frais de personnel, loyer et autres frais, refacturés par Bolloré SE.

B – État des échéances des dettes

(en milliers d'euros)	Montant brut	à moins de 1 an	de 1 à 5 ans	à plus de 5 ans
Dettes d'exploitation				
Dettes fournisseurs	28	28	-	-
Autres dettes ⁽¹⁾	651	368	283	-
TOTAL	679	396	283	-

(1) Dont: Aides financières non consommées pour 646 milliers d'euros.

Rapport FINANCIER

C – Variation des dettes sur aides non consommées

(en milliers d'euros)	01/01/2022	Augmentation	Aides complémentaires	Utilisation	31/12/2022	Variation
Aides non consommées	604	589	29	(576)	646	42
Dont:						
2019	60		8	(16)	52	(8)
2020	134		6	(56)	84	(50)
2021	410		15	(278)	147	(263)
2022		589		(226)	363	363
TOTAL	604	589	29	(576)	646	42

NOTE 6 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION

(en milliers d'euros)	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Produits d'exploitation	1 443	1 546	(103)
Produits de tiers financeurs	1 376	1 491	(115)
– dont Entreprises	295	338	(43)
– dont Particuliers	31	28	3
– dont Groupe BOLLORE (Coups de pouce)	200	200	0
– dont Groupe BOLLORE (Frais de fonctionnement)	850	925	(75)
Utilisations des fonds dédiés	66	55	11
Charges d'exploitation	(1 550)	(2 142)	592
Autres achats et charges externes	(917)	(830)	(87)
– dont charges refacturées par le Groupe Bolloré	(858)	(796)	(62)
– dont charges directes	(59)	(34)	(25)
Aides financières consommées	(576)	(693)	117
Aides financières non consommées ⁽¹⁾	(42)	(604)	562
Reports en fonds dédiés	(15)	(15)	0
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(107)	(596)	489

(1) Présentées en 2020 en EHB.

DÉTAIL DES CHARGES REFACTURÉES PAR LE GROUPE BOLLORÉ

(en milliers d'euros)	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Personnel détaché	658	587	71
Loyers et charges locatives	146	139	7
Autres frais (Publicité, affranchissement....)	54	69	(16)
TOTAL	858	796	62

NOTE 7 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

(en milliers d'euros)	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Produits exceptionnels	0	0	0
Charges exceptionnelles ⁽¹⁾	(9)	0	(9)
TOTAL	(9)	0	(9)

(1) Prix Michel Giraud versés aux lauréats.

NOTE 8 – EFFECTIF MOYEN

(en milliers d'euros)	31/12/2022	31/12/2021
Cadres	3	3
Agents de maîtrise et employés	3	3
TOTAL	6	6

Rapport FINANCIER

NOTE 9 – AVANCES ET CRÉDITS ALLOUÉS AUX DIRIGEANTS

Néant

NOTE 10 – TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Néant

NOTE 11 – RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

Néant

NOTE 12 – CONSOLIDATION

Néant

NOTE 13 – INTÉGRATION FISCALE

Néant

NOTE 14 – BÉNÉVOLAT

- La Fondation a fait appel à 4 bénévoles au siège et 1 000 bénévoles répartis pour les 56 sites ouverts en France.
- Le nombre d'heures de bénévolat et sa valorisation n'ont pas pu être évalués compte tenu de la difficulté à mettre en place un processus de recensement et d'évaluation, du fait du nombre important de bénévoles et d'actions entreprises sur des sites multiples.

NOTE 15 – ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS A LA CLÔTURE

Néant

Rapport du Commissaire AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Au Conseil d'Administration de la FONDATION DE LA DEUXIEME CHANCE

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la FONDATION DE LA DEUXIEME CHANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le Code de Commerce et par le Code de Déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Administrateurs.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de Commerce.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;

• Il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

• Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 21 juin 2023

Le Commissaire aux Comptes

Constantin Associés

Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited



Thierry QUERON

Rapport spécial du Commissaire AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022

A l'organe délibérant

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Fondation, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L.612-5 du Code de Commerce.

Paris-La Défense, le 21 juin 2023

Le Commissaire aux Comptes Constantin Associés

Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited



Thierry QUERON

FONDATION DE LA
2^e chance

RAPPORT D'ACTIVITÉ & BILAN 2022

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE
